

L'ETABLISSEMENT DU CERN A GENEVE
ET L'INITIATIVE DU PARTI DU TRAVAIL

FACULTE DES LETTRES

MEMOIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

CHRISTINE MATHYS

JUILLET 1971

INTRODUCTION

L'organisation européenne pour la recherche nucléaire (dont le sigle est resté CERN) groupe treize nations qui lui accordent une participation financière calculée d'après leur revenu national; ce sont la République fédérale allemande, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Suède, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suisse, le Danemark, l'Autriche et la Grèce. Trois autres nations, la Yougoslavie, la Pologne et la Turquie, font partie du conseil à titre d'observateurs. Des savants du monde entier viennent étudier au CERN et l'on y rencontre des Américains aussi bien que des Russes. Le CERN n'est pas qu'un ensemble de laboratoires et de bureaux, c'est une véritable ville de 3400 personnes qui s'étend sur 80 hectares de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Son objectif exclusif est la recherche fondamentale pure; en effet la "Convention pour l'établissement d'une Organisation européenne pour la Recherche Nucléaire" définit ainsi juridiquement et scientifiquement le rôle du CERN: "L'organisation assure la collaboration entre les Etats européens pour les recherches de caractère purement fondamental et scientifique, ainsi que pour d'autres recherches en rapport essentiel avec celles-ci. L'organisation s'abstient de toute activité à des fins militaires et les résultats de ses travaux expérimentaux et théoriques sont publiés ou, de toute autre façon, rendus généralement accessibles." Le centre de recherche a donc, en résumé, trois buts:

a) pourvoir les recherches nucléaires par l'union de plusieurs Etats européens.

b) donner à ces recherches un caractère de science pure à l'exclusion de non-utilisation militaire.

c) publier intégralement les travaux et les résultats obtenus, à l'exemple de ce qui se passe dans d'autres centres de recherches tels que Brookhaven aux Etats-Unis et Serpoukhov en Russie.

Pour devenir membre, un Etat doit assurer sa participation de deux manières: financièrement, la cotisation étant calculée proportionnellement au revenu national du pays; scientifiquement, en collaborant aux travaux du laboratoire. Le CERN, tel que nous le voyons aux portes de Genève, est donc bien une "Internationale de savants"⁽²⁾ comme l'appelle Robert Jungk. Si son histoire est courte, puisqu'elle date du 10 juin 1955, en revanche le problème de son origine est riche de signification et il mérite que nous nous y arrêtons !

Lorsque les pays européens décidèrent de fonder le CERN, en 1950, le monde vivait dans une atmosphère de crise permanente; il est, par conséquent, important de replacer les débuts du laboratoire dans le climat international. Cette crise, la guerre froide, fut la période qui suivit la deuxième guerre mondiale. Elle se caractérisa par l'opposition de deux blocs, la Russie soviétique et les Etats-Unis, due à une conception idéologique différente. Cet antagonisme se déroula au début de l'ère nucléaire: une nouvelle guerre mondiale aurait impliqué l'emploi d'armes atomiques, c'est pourquoi les gouvernements évitèrent que les conflits entraînent un aboutissement irréversible.

Les premières tensions se manifestèrent entre la Russie et l'Europe occidentale, elles ne datent pas de la seconde guerre mondiale et trouvent leurs racines dans la Révolution

bolchévique de 1917. Dès que l'idéologie marxiste-léniniste s'implanta définitivement en Russie, il devint probable que des conflits mondiaux allaient surgir. En effet elle supposait par son dynamisme une révolution mondiale, au terme de laquelle le capitalisme, et bien plus encore son stade suprême l'impérialisme, seraient détruits. Les Occidentaux réagirent à la menace communiste par la mise en place d'un "cordon sanitaire" d'Etats hostiles à la Russie. Au moment où cette situation fut établie, l'évolution de l'attitude des deux camps était toute tracée: d'une part l'Europe, puis l'Amérique seront hantées par une extension du communisme hors des frontières russes; ils tenteront d'y mettre obstacle par tous les moyens; ce sera en 1947 la doctrine de G.Kennan, l'endiguement ou "containment". D'autre part les Russes se croiront continuellement menacés en tant qu'Etat et foyer idéologique par les puissances capitalistes et essayeront d'assurer leur sécurité en élargissant leur zone d'influence vers l'Ouest. L'Accord de Munich illustre cette crainte de l'isolation; la Russie l'interpréta comme un désir des Etats d'Europe occidentale de l'écarter du concert des grandes puissances.

Lorsqu'Hitler fut monté au pouvoir, Staline attendit le plus tard possible pour conclure une alliance; il voulait se ménager celle qui lui serait le plus favorable pour protéger ses frontières, mais Chamberlain redoutait le bolchevisme à un tel point que le pacte de non-agression germano-russe fut inévitable. Cependant, en envahissant la Russie, l'Allemagne la jetait dans le camp des Alliés. A ce moment Staline donna la main à Roosevelt et Churchill dans la nécessité d'écraser le troisième Reich; d'ailleurs il s'était fait le champion de la

théorie du "socialisme dans un seul pays" comme étant la possibilité d'une période transitoire de relations normales avec l'Ouest. Une fois l'Allemagne battue, les motifs de l'alliance entre les soviétiques et les Alliés disparurent, laissant place à l'ancienne opposition qui renaissait avec une vigueur accrue par le partage des dépouilles.

Staline, pour une question de sécurité, voulait repousser les frontières du communisme à l'Ouest, puisque tout Etat non communiste était considéré comme une menace; les Occidentaux et les Etats-Unis, pour défendre leur système, furent poussés à contenir l'idéologie marxiste-léniniste à l'intérieur des frontières soviétiques. L'exemple de la Pologne est très représentatif de ce dualisme, pour Staline il s'agissait d'une question de vie ou de mort, pour Churchill et Roosevelt, puis Truman, c'était une question d'honneur. On assista à une pression russe de plus en plus vigoureuse sur les pays orientaux pour les acquiescer au communisme, alors qu'une nouvelle donnée allait modifier la balance des forces. En août 1945, les U.S.A. firent éclater une bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki. Aussi longtemps que les Américains disposèrent du monopole atomique, les Russes, conscients de leur infériorité, refrénèrent quelques-unes de leurs revendications. En 1949, la Russie réussit sa première explosion nucléaire et fut alors de nouveau sur pied d'égalité avec les Etats-Unis: désormais l'"équilibre de la terreur" s'installait dans la politique internationale.

Le plan Marshall, mis sur pied en 1947, était une aide économique fournie par les Américains aux pays Européens, mais sa signification réelle est plutôt politique. Les Etats-Unis pensaient que par leur participation active au redressement

économique de l'Europe, ils réussiraient à endiguer les progrès du communisme dans les pays orientaux. Le refus de Staline de s'associer à ce plan détermina la cassure de l'Europe: il y eut d'une part les satellites des Russes et de l'autre côté les alliés des Américains. La création du Kominform deux mois plus tard était une réponse au plan Marshall; les Occidentaux considérèrent cette action comme une attaque contre ^{leur} civilisation. En 1945, le fossé de séparation s'élargit encore lorsque les Occidentaux conclurent le Pacte Atlantique; il est essentiellement militaire, c'est un plan de sécurité atlantique complété par un plan de sécurité méditerranéenne. La réaction de Moscou fut très violente, elle attribua un caractère agressif à ce pacte.

Dans les années 50, le climat international était donc très tendu, il s'expliquait par la méfiance réciproque des deux blocs. La Russie soviétique tenta par tous les moyens de propager ^{sa} zone d'influence afin d'assurer la sécurité de ses frontières; les Etats-Unis agirent par une série de mesures propres à contenir l'adversaire dans ses limites. C'est dans cette atmosphère que nous allons expliquer l'origine du CERN et les motivations qui contribuèrent à sa formation.

PREMIERE PARTIE : LA FONDATION DU CERN

1. Les origines.

Le CERN doit sa création à une double origine, psychologique et matérielle. Psychologique lorsque nous considérons l'état d'esprit qui anima les savants dans les années d'après-guerre et ce facteur, que nous développerons plus loin, n'est pas moindre dans l'histoire de la fondation de CERN. Matérielle si nous analysons les circonstances qui déterminaient alors toute recherche scientifique, c'est-à-dire l'exode des cerveaux et le peu de fonds accordé par les gouvernements aux divers instituts.

Cette dualité doit être replacée dans le climat de guerre froide qui est défini par Cl. Delmas comme "un antagonisme fondamental d'idées et d'intérêts ne s'amplifiant pas jusqu'à la belligérance classique."⁽³⁾ En un mot deux géants s'affrontaient, la Russie et les Etats-Unis, sur les plans politique, économique mais également technologique et scientifique. L'Europe, qui voyait son territoire diminuer de 300.000 km² à l'Est et qui était menacée de "colonisation économique" par l'Ouest, était divisée en vingt nations. Parmi celles-ci, aucune ne pouvait, seule, faire face à l'un des deux blocs; c'est alors que les savants ont pris conscience d'un devoir, celui de prouver que cette Europe réunie pouvait encore créer quelque chose.

Cette idéologie se précisa vers 1948-49 et l'idée des laboratoires internationaux se trouve consignée dans plusieurs carnets de chercheurs. Ce courant d'hommes de science examinant de nouvelles possibilités de recherche par un travail commun rencontra celui des hommes d'Etat qui désiraient aboutir à l'unité européenne. La commission des Nations Unies pour le contrôle de

l'énergie atomique réunit des physiciens et des diplomates; au début les discussions furent pénibles car la compréhension était difficile entre ces deux types d'hommes, mais peu à peu un nouveau genre d'homme apparut: le savant pensant politiquement et le politicien qui argumentait scientifiquement; la voie était ouverte pour une collaboration fructueuse.

La physique en se développant a réclamé des machines de plus en plus coûteuses, de sorte qu'après la seconde guerre mondiale il était impossible pour une nation européenne seule de monter tout un laboratoire de recherches nucléaires. Aux Etats-Unis, grâce à l'appui du gouvernement et des universités, les instituts étaient bien installés; c'est ainsi que le centre de gravité de la science se déplaça après 1939 d'Europe en Amérique. Ce drainage des cerveaux eut encore d'autres causes; souvent des physiciens, formés par des professeurs européens, ne trouvaient pas de situation correspondant à leur niveau scientifique: les possibilités de recherches étaient insuffisantes et le salaire non proportionnel à leurs études. C'est pourquoi des centaines de savants s'établirent aux Etats-Unis, leur vie familiale étant largement garantie par de beaux traitements et leur travail intéressant grâce à un équipement adéquat.

Plusieurs hommes furent conscients de cette situation qui, en se prolongeant, risquait de devenir désastreuse pour les possibilités scientifiques des Etats de l'Europe. Ce problème fut discuté à maintes reprises et trouva son accomplissement dans le projet du laboratoire européen.

2. Les réunions.

Le désir d'internationaliser les recherches nucléaires s'implanta en Italie, puis en France, aux Pays-Bas et au Danemark. La première manifestation publique eut lieu à Lausanne en décembre 1949, lors de la conférence pour la Culture Européenne présidée par M. Raoul Dautry. Le thème principal était la situation de la recherche européenne; à ce propos le physicien français Louis de Broglie fit le point de la situation en montrant qu'une coordination entre les savants de plusieurs pays était nécessaire à cause de la progression des sciences. Il désirait la fondation d'un organisme pouvant assurer des recherches de grande envergure; il déclara à ce propos: "Resserrant les liens entre les hommes de science de divers pays, centralisant les ressources, assurant la coopération des moyens matériels et des ressources intellectuelles, devant absolument réaliser une circulation plus aisée des études, publications, informations, la création de ce centre de recherche symbolisera la mise en commun dans le domaine intellectuel d'une partie des énergies de l'Europe contemporaine." Puis il proposa la création de plusieurs instituts de recherches régionaux. Cette idée fut reprise au printemps 1950 à Florence lors d'une conférence générale de l'UNESCO.

Des résolutions plus concrètes purent adoptées, car trois pays, la France, l'Italie et la Belgique s'intéressaient financièrement à ce projet. L'UNESCO y travailla activement sous la direction de M. Pierre Auger, qui s'occupait de la commission des sciences, et en décembre 1951 elle convoquait à Paris les gouvernements de tous ses Etats membres. C'est à cette première séance constitutive que se firent sentir les tensions politiques; les démocraties populaires, invitées comme les autres membres, n'étaient

pas là et ceci, sans un mot d'excuse. Elles refusaient de donner leur adhésion à ce qu'elles appelaient "une création des Américains". Une deuxième entrevue se tint à Genève; elle aboutit à la signature, par onze nations, d'un accord établissant un "Conseil de Représentants d'Etats Européens pour l'étude des plans d'un Laboratoire international et l'organisation d'autres formes de coopération dans la Recherche Nucléaire." (15 février 1952). M.P.Scherrer et M.Albert Picot, délégués de la Confédération suisse, indiquèrent à ce moment déjà, que la Suisse pourrait être le siège de ce laboratoire. Cependant la recherche de l'emplacement futur du CERN était dévolue au Groupe du Laboratoire (l'un des quatre groupes d'étude chargés de faire avancer les travaux) dirigé par MM.L.Kowarski et Preiswerk. Ce problème fut à l'ordre du jour des trois premières sessions du CERN.

3. Le choix de l'emplacement du laboratoire.

A Paris les 5-8 mai 1952, le Groupe du Laboratoire fixa trois points dans l'action entreprise en vue d'étudier l'emplacement éventuel du laboratoire:

- une décision rapide devait être prise, aussi cette question figurerait-elle à l'ordre du jour de toutes les sessions.
- Les propositions des gouvernements devaient être envoyées au secrétaire du Conseil jusqu'au 31 juillet 1952.
- Un rapport de caractère technique serait alors soumis au Conseil.

Lors de la deuxième session, à Copenhague les 20-21 juin 1952, le secrétaire déclara qu'à ce jour la seule proposition officielle de candidature pour le siège du laboratoire émanait du Gouvernement suisse, par une lettre adressée au Directeur général de l'UNESCO datée du 3 décembre 1951. Le département politique soulignait la situation géographique très avantageuse de Genève, ville placée au centre de l'Europe, et il relevait que l'on y parle l'une des langues officielles de l'UNESCO. Il mentionna également la facilité de s'approvisionner en énergie électrique.

Le Conseil fédéral suisse refit une proposition au CERN, le 23 juillet; en annexe de sa lettre il envoyait un memorandum exposant les avantages et les possibilités qu'offrait Genève; il avait été préparé par M.A.Picot et approuvé par le Conseil d'Etat genevois. Dans une première partie, ce texte souligne les ressources qui pourront être utiles au CERN et dont dispose le canton de Genève. La situation géographique était particulièrement favorable. D'autre part cette ville jouit des avantages d'une petite cité, mais aussi de ceux d'une ville internationale, puisqu'elle est le siège d'autres organisations telles que l'O.N.U., le B.I.T. Puis les possibilités techniques dont devra disposer le futur laboratoire sont examinées;

ce sont d'autres institutions scientifiques qui pourront mettre à disposition du CERN des appareils spéciaux et fournir une collaboration éventuelle; parmi eux , le nouvel institut de physique, alors ultra-moderne, et l'institut de Radium du Centre anti-cancéreux sont cités. L'électricité et l'eau seront fournies sans problème grâce à la proximité du lac et de l'usine de Verbois. Enfin la Confédération et l'Etat de Genève offriront un terrain de 30 hectares, le personnel du CERN bénéficiera des mêmes immunités diplomatiques et fiscales que les autres organisations intergouvernementales.

A la date du 4 octobre, le Conseil devait choisir une des quatre villes candidates Paris, Copenhague, Arnhem (en Hollande) et Genève. Un rapport technique rédigé par M.L.Kowarski sur les emplacements proposés fut soumis au Conseil; il comprenait une étude comparative approfondie des quatre endroits à considérer selon les critères suivants:

- les besoins techniques fondamentaux, c'est-à-dire la superficie du terrain, le cubage, l'eau et l'électricité; enfin les logements mis à disposition du personnel du CERN.
- Une visite des terrains proposés.
- Des entretiens avec un porte-parole des autorités nationales.
- Des études d'ordre géographique et économique.
- Un questionnaire portant sur deux genres de notions bien différentes, les unes relatives à la construction et à la marche du laboratoire, les autres examinant les avantages de la ville et de la région pour une résidence du personnel qu'il fallait estimer à 100-200 familles.

En fait, dans une première estimation technique, les quatre

propositions étaient équivalentes. Mais des critères non-techniques étaient à prendre en considération, tels que certaines conditions de résidence. En effet "le meilleur équipement ne servira à rien si les travaux sont moroses."⁽⁵⁾ Le bilan était difficile à établir et le Conseil put finalement prendre sa décision à l'unanimité grâce aux délégations française, danoise et néerlandaise qui se désistèrent en faveur de Genève.

Après la session d'Amsterdam, le Conseil avait pensé que la question de l'emplacement du CERN était close; or il n'en est rien et ce problème sera à l'ordre du jour de la vie genevoise jusqu'en été 1953, faisant couler beaucoup d'encre et parler bien des gens. Avant d'aborder le thème central de cette étude, qui est le problème politique qu'a posé l'établissement du CERN, il convient d'examiner les motifs de la candidature de Genève.

DEUXIEME PARTIE : POURQUOI GENEVE?

1. Des motivations personnelles.

Il est bien difficile de retrouver le nom de celui qui le premier prononça le mot "Genève" pour proposer un site au futur CERN. Il n'existe à ce sujet aucun document et après de nombreuses démarches, un entretien avec M.J.Piaget, qui était alors Président de la commission du programme pour l'UNESCO, dissipa les incertitudes qui concernaient ce point. Peu avant la première réunion des Etats qui s'intéressaient au projet d'un laboratoire international, c'est-à-dire pendant l'automne 1951, M.P.Auger, qui contribua grandement à réaliser ce projet, convoqua M.J.Piaget à Paris. Celui-là avait pensé que Genève conviendrait très bien comme emplacement pour le CERN, la ville était située aux environs de Paris, dans une vision européenne, ce qui arrangeait bien les Français, car leurs déplacements en seraient ainsi réduits. En plus de cela, il était hors de question qu'une ville française fût proposée, car les autres nations auraient pu voir un but compétitif dans ce choix. Enfin Genève était une ville internationale, ne subissant pas d'influence politique et faisant partie d'un pays neutre.

Un autre élément, mais ce n'est là qu'une pure hypothèse, a peut-être incliné M.P.Auger à favoriser Genève; il possédait en effet une maison de campagne dans le pays de Gex et la proximité du CERN était certes une perspective bien agréable pour un homme appelé à y jouer un rôle important.

M.J.Piaget répondit que ce serait un grand honneur pour Genève, mais qu'il réservait sa réponse. Il préférait d'abord faire un sondage individuel dans les milieux genevois intéressés. De retour en Suisse, il tenta une première démarche

auprès de la faculté des Sciences en expliquant le but et les travaux du laboratoire. L'accueil à cette proposition fut unanimement favorable, et M.J.Piaget écrivit alors à M.M.Petitpierre, chef du département politique à Berne, pour savoir si les Chambres ratifieraient ce choix. En même temps, il prit contact avec M.A.Picot, chef du département de l'instruction publique du canton de Genève et délégué de la Confédération au CERN.

Celui-ci se passionna pour cette question et s'en occupa alors avec grand intérêt. Il peut être surprenant de trouver chez un homme de cet âge un tel enthousiasme pour un laboratoire dont les entreprises ne se réaliseraient que dans un avenir lointain, M.A.Picot avait en effet 71 ans! Le CERN réunissait en lui deux notions qui préoccupèrent M.A.Picot pendant toute sa vie, la science et l'internationalité de Genève. A côté de son travail, il s'est tourné vers les questions philosophique et scientifique; les voies nouvelles que pouvait ouvrir la physique subnucléaire l'intéressaient: au niveau purement scientifique, et surtout sur le plan d'une métaphysique sans cesse renouvelée par les découvertes.

Il considérait Genève comme un lieu où des hommes de plusieurs nations pouvaient se rencontrer et travailler en vue de contribuer, comme il l'a écrit lui-même, à "la paix, l'assistance active, le droit et la liberté."⁽⁶⁾ Après les bouleversements de la deuxième guerre mondiale, il est aisé de comprendre les raisons qui poussèrent M.A.Picot à employer toute son énergie pour faire de Genève le siège du CERN. Plus que jamais cette ville devait montrer à l'Europe et au monde qu'elle était l'endroit parfait pour ceux qui se consacraient à la recherche pacifique. Il convient de se demander si cette lutte pour le prestige de Genève et son rôle de cité internationale pouvait s'inscrire dans l'économie du canton sans créer des difficultés ultérieures.

2. La situation de Genève en 1951

Nous présenterons la situation genevoise par l'examen de deux aspects qui sont le plan politique et le plan économique.

A) Le plan politique.

Une analyse des rapports de force, établie d'après les votations de novembre 1951, montre que les partis de l'Entente nationale, c'est-à-dire les libéraux, les radicaux et les chrétiens-sociaux, dominaient au Conseil d'Etat. Trois sièges étaient attribués au parti radical, deux au parti libéral et un au parti chrétien-social. Les socialistes avaient obtenu le dernier siège. Il y avait donc une nette supériorité du centre et de la droite sur la gauche et l'extrême-gauche qui n'était même pas représentée.

Au Grand Conseil le rapport de force se présenta un peu différemment, puisque le parti du travail remporta 24 sièges sur 100, c'est-à-dire presque le quart des mandats de députés. Il se plaçait ainsi après le centre (parti radical) auquel il fut attribué 32 sièges; en troisième position se trouvaient les partis libéral et indépendant chrétien-social avec 16 sièges chacun, puis le parti socialiste (12 sièges). Là aussi la force du centre et de la droite était évidente. Les rapports entre la gauche et l'extrême-gauche étaient tendus et des plus limités, en effet les socialistes orientaient leur politique vers la droite, ce qui ne correspondait pas du tout aux vues du parti du travail; cette situation ne laissait évidemment aucune possibilité à une entente des communistes et des socialistes pour obtenir plus de voix.

L'objet de cette étude porte sur une initiative du parti du travail, cela nécessite donc quelques mots d'explication sur l'origine et les caractéristiques de ce parti. (7) Le parti communiste suisse est issu de la clandestinité en 1944. Il avait

été interdit en 1937 à la suite de la montée fasciste en Europe, mais avait continué son activité illégalement. En 1941 une scission se produisit au sein du parti socialiste : Léon Nicole, qui refusait de condamner le pacte germano-soviétique et qui allait même jusqu'à le soutenir, fut exclu du parti avec toute l'aile gauche du parti socialiste. Il constitua aussitôt la fédération socialiste suisse qui réunissait des socialistes de la gauche et des anciens communistes; ce mouvement fut cependant interdit la même année, à Genève, les autorités déposèrent une liste de 240 citoyens inéligibles. La lutte clandestine reprit, elle se manifesta par la publication de journaux tels que l'Etincelle et la Vague. C'est au cours de cette période que se constitua le parti du travail; les anciens communistes étaient moins nombreux que les socialistes de la gauche, c'est pourquoi ce parti n'a pas reçu la dénomination de communiste. En 1944, après la défaite du fascisme, les éléments les plus réactionnaires avaient disparu de la scène politique suisse et le parti communiste fut reconnu par le Conseil fédéral. La liste des 240 inéligibles fut abrogée et le parti put participer aux premières élections en octobre 1945.

En février 1952, ce fut la rupture avec Léon Nicole et les anciens socialistes; M.L.Nicole avait une forte personnalité et ne se soumettait que fort mal aux directives du parti communiste. A la même époque, un climat de méfiance régnait au sein des partis communistes de la plupart des pays de l'Est, de nombreux procès eurent lieu en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Cette atmosphère influença les relations de M.L.Nicole et des communistes qui l'exclurent finalement du parti.

Ce parti n'était pas semblable aux autres partis traditionnels, en ce sens que c'était un mouvement international. Son idéologie, de même que les autres P.C.(partis communistes), était

basée sur le marxisme-léninisme; ils étaient donc reliés entre eux par cette identité idéologique de point de vue dans la politique. Sans prendre leurs ordres à Moscou, ils adoptaient la même ligne de conduite que le P.C. soviétique.

B) Le plan économique

L'année 1951 fut une période de prospérité; ce n'était pas un phénomène isolé, puisque depuis 1942 il y avait eu une progression générale dans tous les secteurs. Cette prospérité se caractérisait par une nette diminution du chômage alors que la population augmentait (il y avait la moitié moins de chômeurs qu'en 1950, 396 pour 754 en 1950⁽⁸⁾). Le commerce était dans une période favorable, surtout pour les exportations et les importations; l'industrie était en plein essor, ce qui était dû en partie au réarmement. Grâce à cette activité économique intense, l'Etat a pu mettre sur pied un budget de 158,4 millions de francs consacré aux routes et aux ponts, aux bâtiments hospitaliers, au raccordement Cornavin-la Praille, à l'aéroport, aux logements pour économiquement faibles. C'est en 1951 que de nouvelles organisations internationales, telle que l'Organisation mondiale de la météorologie, s'installèrent à Genève.

La situation économique du canton justifiait tout à fait l'établissement du CERN à Meyrin et aucune difficulté de ce côté n'était à prévoir. Les responsables du Conseil européens avaient donné leur accord à ce choix ainsi que les autorités compétentes, c'est-à-dire les Chambres fédérales. Tout semblait donc en ordre et les travaux devaient commencer en 1953. Un élément imprévu allait tout remettre en question: le parti du travail, soutenu par une partie de la population, s'opposa violemment à cet établissement en lançant une initiative.

TROISIEME PARTIE : L'EVOLUTION POLITIQUE

1. L'initiative du parti du travail et la position des Autorités cantonales.

Cette initiative était un projet de loi "prohibant l'établissement d'un institut international de physique nucléaire dans le canton de Genève." Ce projet était rédigé en un seul article : "L'établissement dans le canton de Genève, de tout ou partie d'un institut international effectuant des recherches atomiques ou d'autres travaux dans de la physique nucléaire est interdit. Tout organisme financé en tout ou en partie, par des fonds de provenance étrangère à la Suisse est réputé international. Tous actes préparant un tel établissement sont également prohibés."

Lancée le 5 novembre 1952, cette initiative trouvait son origine dans une interpellation de M.M.Ducommun au Grand Conseil le 16 mars de la même année. M.M.Ducommun, l'un des dirigeants du parti du travail, porta la question du laboratoire sur le plan de la politique internationale; il faisait remarquer que les pays membres du CERN étaient liés entre eux par le Pacte Atlantique et de ce fait, le CERN pouvait être considéré comme un produit américain. Il ajoutait : "il apparaît impossible à l'heure présente, dans les conditions actuelles du monde, quand on parle de recherches atomiques, de séparer le problème scientifique du problème politique." Cet argument fut le fil d'Ariane de la politique de l'extrême gauche, il fut développé par la suite dans la presse, les conférences, au Grand Conseil et nous l'analyserons lors de l'examen de la prise de position du parti communiste. Dans ces conditions, M.M.Ducommun s'étonna que le Conseil d'Etat pût accep-

ter que Genève devînt le centre d'un tel laboratoire; il voulait savoir également pourquoi le Conseil d'Etat, qui est l'organe exécutif, pouvait prendre cette décision sans l'avis du Grand Conseil. La réponse de M.A.Picot fut très précise, il fit remarquer que cette question était du ressort du Conseil fédéral et non des Autorités cantonales genevoises.

En automne, deux nouvelles interpellations furent soulevées, la première par M.A.Borel, membre du parti radical, l'autre par M. M.Ducommun. Il est intéressant de constater cette attitude du parti radical: les partis de la droite voulaient porter la question sous l'angle technique et scientifique, et l'éclairer ainsi par une autre manière de voir les choses. Le peuple genevois avait alors ^{été} alétre par l'attitude du parti du travail et la presse avait publié des lettres reflétant pour une partie d'entre elles la crainte de la population. M.A.Borel remarqua que cette crainte était due à un manque d'information et les questions qu'il adressa au Conseil d'Etat étaient des précisions quant à la nature des travaux effectués au CERN, leur but, les moyens employés et les avantages qu'en retirerait Genève. Il passa totalement sous silence l'aspect juridique du problème et ce fut M.M.Ducommun qui reprit ce point de vue; il résuma les lettres parues dans les journaux en deux points qui sont les suivants: la neutralité suisse était mise en danger par la présence du laboratoire et la conséquence directe de cet aspect serait des bombardements probables sur Genève en cas de conflit. Il justifia ainsi l'initiative de son parti par l'angoisse de la population genevoise. Or selon un dépouillement de la presse s'arrêtant au jour du lancement de l'initiative, les réactions des lecteurs peuvent être classées en trois parties: - le quart d'entre eux étaient favorables au CERN. - un autre quart était indécis et posait des

questions d'ordre scientifique quant à l'application pratique des découvertes.

- Ceux qui s'opposaient au projet forment l'autre moitié, mais ils n'ont pas tous les mêmes motifs; une partie d'entre eux doutait des résultats scientifiques et l'autre partie, également nombre, posait le problème de la neutralité helvétique.

Par cette analyse, nous voyons que l'interpellation de M.A.Borel répondait à la moitié des lecteurs, alors que la justification de M.M.Ducommun concernant l'initiative n'était valable que pour le quart de ceux qui avaient exprimé leur avis. Le Conseil d'Etat répondit à ces deux interpellations par l'entremise de M.A.Picot. L'exposé de celui-ci fut très détaillé, il tendait premièrement à montrer que la création du CERN était indépendante de l'influence ou de l'aide américaine; il souligne pour cela que la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie avaient été invitées au congrès de l'UNESCO, mais qu'aucune de ces nations ne s'était fait représenter. Il fit remarquer également que la Suisse, la Suède, la République fédérale allemande et la Yougoslavie ne faisaient pas partie du pacte Atlantique et que n'importe quel Etat pouvait s'associer au CERN. Il répondit ensuite aux appréhensions de M.A.Borel en montrant que par leur nature même, les travaux n'étaient pas dangereux; pourtant nous pouvons relever une contradiction car il déclarait un peu plus loin : "en matière de physique nucléaire, nous sommes peut-être au stade de 1330, et nos plus grands savants ne peuvent pas savoir quelles seront finalement les applications pratiques de leurs découvertes."⁽¹⁰⁾ Phrase qui pouvait inquiéter, mais à laquelle personne ne prit garde, car elle était glissée au milieu d'une démonstration presque scientifique qui prouvait que les machines du CERN n'étaient pas dangereuses, puisqu'elles ne produiraient pas de

l'énergie (comme c'est le cas dans la fabrication des bombes atomiques) ,mais qu'elles en consommeraient.

Il termina sa réponse par une déclaration du Conseil d'Etat que nous citerons intégralement: "Le Conseil d'Etat agit dans tout cette affaire avec le Conseil fédéral. Il n'est à la remorque d'aucun groupe politique international.

-Il s'agit d'un établissement scientifique soutenu par nos savants et qui n'a rien de militaire.

-La neutralité n'est pas en cause et le Conseil fédéral veillera à ce que la convention définitive présentée aux Chambres fédérales contienne toute garantie à cet égard." Ces trois points étaient une garantie donnée au Grand Conseil, et par là à la population genevoise, concernant d'une part la neutralité et l'indépendance totale de la Suisse à l'égard du CERN, et d'autre part le caractère purement scientifique des travaux. La prise de position du Conseil d'Etat était donc claire :celui-ci soutenait entièrement le Conseil fédéral et était tout à fait favorable à l'établissement du CERN à Genève.

Cette réponse de l'exécutif donna pleine satisfaction à M.A.Borel qui s'appliqua à montrer que la population s'était maintenant calmée, ce qui prouvait qu'elle avait besoin d'être bien renseignée. M.M.Ducommun, lui, se plaignit qu'on lui avait répondu par un discours scientifique, alors qu'il avait posé des questions d'ordre politique; cette remarque est vraie en apparence. En effet l'exposé de M.A.Picot est un long développement sur ce qui se fera au CERN. Seulement en démontrant rigoureusement que l'institut sera orienté vers la recherche pure, il impliquait par là que les problèmes politique et militaire étaient de ce fait écartés.

Le parti du travail avait trois mois pour recueillir 5000 signatures, le 4 février 1953, 526 feuilles avec 7684 signatures étaient déposées à la Chancellerie d'Etat. Après un contrôle portant sur 5446 noms, 5002 furent reconnus valables. Le Conseil d'Etat devait alors soumettre au Grand Conseil un rapport concernant le projet de loi et ce dernier, selon la loi constitutionnelle du 17 juin 1905 sur le droit d'initiative, devait prendre une décision d'ici un an pour l'approuver ou le rejeter; le peuple se prononcerait ensuite en allant voter. Or en mai, le Grand Conseil se réunissait pour écouter le rapport du Conseil d'Etat et celui d'une commission chargée d'examiner l'initiative. Le Conseil d'Etat justifiait sa ligne de conduite par les avantages que le CERN apporterait au canton: développement de l'Université en ouvrant de nouvelles carrières aux étudiants genevois, augmentation du potentiel économique par les constructions immobilières et les travaux accessoires de mécanique; il souligna que l'institut continuerait la tradition scientifique genevoise dans le domaine de la physique; cette action s'inscrivait bien dans le cadre des autres institutions internationales, une telle idée était particulièrement chère à M.A.Picot! Excepté ces nouveaux arguments, ce rapport reprend point par point l'exposé du 8 novembre.

La commission du Grand Conseil donna ses conclusions: la majorité, par 8 voix contre 4, se rallia au point de vue du Conseil d'Etat; la minorité, formée par les députés communistes, proposa d'accepter le projet de loi prohibant l'établissement d'un institut international de physique nucléaire.

Après un débat animé, l'initiative fut rejetée; nous ne discuterons ici que d'un point de la discussion, celui de la date des votations, car les autres arguments trouveront mieux leur

place dans l'analyse de la prise de position des divers partis genevois. M.M.Ducommun s'étonna de la hâte avec laquelle le Conseil d'Etat avait soumis son rapport et il se plaignit de la date des votations fixées aux 28 et 29 juin; elle ne laissait en effet qu'un fort peu de temps au parti du travail pour organiser sa campagne électorale. M.A.Picot répondit à cela que le projet durait déjà depuis 19 mois et qu'il devait trouver un aboutissement assez rapide. Cette réponse ne fut pas très correcte, car M.A.Picot pensait à la durée du projet du laboratoire, tandis que M.M.Ducommun parlait du projet de l'initiative; depuis la déposition des listes à la Chancellerie jusqu'aux votations, il s'écoulerait 5 mois, ce qui était vraiment peu. La véritable raison de cette précipitation était d'une autre nature et M.A.Picot la connaissait bien. Il avait reçu une lettre confidentielle de M.M.Petitpierre qui le priait de fixer les votations à la fin du mois de juin. Premièrement les gouvernements suédois et britannique, préoccupés par cette question, lui avaient envoyé une note: le prochain conseil européen se tenait en juillet et les nations devaient alors établir une convention; à ce propos, les deux gouvernements faisaient remarquer que ce serait méconnaître les droits populaires suisses d'agir ainsi avant les votations. Secondement, les Chambres fédérales devaient ratifier cette convention; or selon le droit constitutionnel suisse, le droit fédéral prime le droit cantonal, par conséquent au cas où une loi fédérale autoriserait la construction du CERN, une disposition légale genevoise l'interdisant ne serait pas valable, car il violerait cette loi. Ce point avait été examiné personnellement par M.A.Picot qui avait demandé à M.A. de Senarclens (conseiller d'Etat au département de justice et police) de lui envoyer des précisions à ce sujet.

Les Chambres devaient se réunir en automne 1953, aussi pour éviter toute discussion, le Conseil fédéral ne voulant pas entraver la liberté d'un canton, fallait-il soumettre l'initiative au peuple avant cette réunion. Ainsi les votations furent fixées en juin pour une raison de relations avec les autres nations faisant partie du CERN et pour ne pas provoquer un conflit entre le gouvernement fédéral et la décision de la population genevoise.

Dans cette première partie, nous n'avons pas donné une étude exhaustive des débats qui opposèrent les partisans de l'initiative à leurs détracteurs, car l'intérêt qu'on aurait pu en retirer n'aurait pas été bien grand. Nous avons plutôt essayé de dégager quelques traits principaux qui caractérisèrent la ligne de conduite du Conseil d'Etat. Soutenu par le département politique fédéral à Berne et encouragé par l'intérêt que portait M.A.Picot au CERN, l'attitude des autorités genevoises fut très ferme et n'a pas varié pendant toute la campagne: elles souhaitaient ardemment que le CERN s'établisse aux portes de Genève.

2. Le parti du travail.

Il nous faut maintenant analyser les diverses prises de position qui se sont manifestées pendant l'hiver 1952-1953; nous commencerons par celle du parti du travail, parti de l'extrême gauche, puisque ce sont ses dirigeants qui mirent le feu aux poudres en alertant la population par l'initiative. L'exposé de leurs arguments sera fait selon l'importance qu'ils leur ont accordée eux-mêmes; ils se sont opposés au CERN pour une raison de principe, développée par une argumentation politique, et pour des raisons pratiques, c'est-à-dire économique, scientifique et générales.

a) Les arguments politique: selon le parti du travail, il était tout à fait contraire à la neutralité suisse de laisser s'installer sur le territoire genevois un institut qui serait une machine de guerre d'une puissance contre une autre, tel fut le motif initial de la direction politique du parti communiste. Leur argumentation fut la suivante: dans l'atmosphère de guerre froide qu'il y avait alors, le laboratoire ne pouvait être que l'instrument du bloc américain contre les soviétiques, cela étant bien prouvé. L'origine du projet était due à un savant américain, M. Rabi, et la première mention en figurait dans un rapport au Département d'Etat américain. Le patronage de l'UNESCO était plus que suspect et le parti communiste dénonça cette organisation comme "un organisme culturel des Nations Unies, qui s'est décidé à ne connaître comme culture que celle de l'Occident américanisé et qui s'est transformé en instrument de propagande pour elle."⁽¹²⁾ L'UNESCO était donc considérée comme une institution américanisée

destinée à servir les intérêts des Etats-Unis. La composition du Conseil européen était elle aussi sujette à cette même attaque; en effet la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, les Pays-Bas, l'Italie et la Norvège étaient des pays membres du Pacte Atlantique; la Yougoslavie et l'Allemagne de l'Ouest étaient liées militairement aux U.S.A.; ne restaient que la Suède et la Suisse. Cette unilatéralité du CERN, renforcée par l'exclusion de l'Union soviétique et des pays des démocraties populaires, provoquait un nouveau lien de la Suisse avec les Etats-Unis. La discussion de l'attitude de l'Angleterre appuyait encore cette thèse, les Communistes montraient que l'Angleterre voulait faire partie du CERN, mais qu'elle s'en était retirée au moment de l'achèvement de sa propre bombe atomique; ceci prouvait qu'elle ne voulait pas travailler pour les intérêts des Américains et que l'institut avait une visée militaire relevant du Pacte Atlantique. Lorsque la question de l'exterritorialité du laboratoire fut soulevée, elle fournit un nouvel argument à ceux qui s'opposaient au CERN; ils dirent que l'exterritorialité était valable pour des institutions politiques, mais non scientifiques; ainsi il s'agissait bien là d'un problème politique puisque c'étaient les gouvernements eux-mêmes qui s'étaient engagés. En plus le choix même du terrain montrait que l'institut faisait peu cas de la neutralité helvétique car on prévoyait déjà une extension sur le territoire français.

A la fin de la campagne, la parti du travail admettait que les installations ne présentaient pas de risque, mais il soutenait que la présence d'un tel laboratoire ferait de Genève une cible de bombardements en cas de conflit et comme les bombes atomiques ont une action sur un rayon de 10 kilomètres, il existait un danger réel pour la ville. En un mot, malgré les désirs du parti

de gauche, la situation internationale ne permettait pas la construction de l'institut : "Nous souhaitons que Genève puisse être un centre de recherches nucléaires pacifique, mais nous n'y croyons pas actuellement."⁽¹³⁾

b) Les arguments économiques : la Suisse avait une participation financière de 10,4% aux travaux du CERN, ce qui l'amenait à verser 10,5 millions en 7ans. Si le laboratoire était construit à Genève, il y aurait en plus des frais pour le canton, notamment en ce qui concernait les aménées d'eau et d'électricité. Ces dépenses étaient une charge accrue pour les contribuables, et cette augmentation des impôts ne serait certainement pas comblée par les avantages économiques que l'on prévoyait en contrepartie. Le budget avait estimé une première dépense à 116 millions; une partie des machines serait achetée à l'étranger et le matériel entrerait en franchise de douane, finalement il n'y aurait peut-être que 3 ou 4 millions dépensés pour la construction, ce qui est un chiffre ridicule par rapport aux 116 millions.

En plus de cela, le problème de l'eau n'était pas résolu: on ne savait pas où pomper l'eau de refroidissement nécessaire aux installations; il faudrait éventuellement chercher une nappe souterraine ou la puiser dans le Rhône. Quant aux eaux radioactives de l'institut, elles seraient peut-être déversées dans l'Allondon, l'extrême gauche faisait alors remarquer que cette rivière serait à tout jamais interdite aux pêcheurs.

La question de l'électricité était elle aussi soulevée, en effet la centrale de Verbois n'était pas suffisante en hiver pour le canton; si le CERN s'établissait à Genève, il faudrait lui fournir du courant à bas prix, alors que les citoyens devaient l'acheter plus cher ailleurs. Cet argument était très subtil, car

il tendait à montrer à la population qu'elle allait être défavorisée au profit d'un institut qui ne lui rapporterait apparemment pas grand chose, les 80 familles de savants qui viendraient s'installer à Genève n'étant vraiment pas à prendre en considération dans une ville de 150.000 habitants. En conclusion, le parti du travail rappelait que 150 millions avaient été prévus pour l'hôpital, des écoles, des routes et des logements économiques et qu'il ne fallait pas oublier ces travaux indispensables.

c) Les arguments scientifiques et techniques: la publicité des recherches était impossible à vérifier, affirmait le parti du travail, puisque tous les pays faisaient partie du camp impérialiste, un contrôle était impossible. Les communistes dénonçaient l'institut comme une base de travail pour la recherche atomique, même si des bombes n'étaient pas fabriquées à Genève, il y aurait une complicité évidente avec "les fabriques de bombes américaines". La Russie était alors plus avancée que les Etats-Unis sur le plan de la physique nucléaire en théorie et il était bien évident que l'institut de Genève comblerait ce retard. ² Même si cette constatation n'était pas valable, il est impossible de prévoir les applications pratiques des découvertes en science pure, par conséquent il valait mieux s'abstenir de toute recherche dans ce domaine.

Vers la fin de la campagne, on parla beaucoup de la fabrication des isotopes, utilisés en médecine, qui pourraient être fournis par le CERN. M.M. Ducommun écrivit alors que ce n'était pas une thèse à mentionner en faveur du CERN, puisqu'il fallait une pile atomique pour les produire et que le CERN n'en posséderait pas. M. Extermann, professeur de physique à l'université, répondit qu'il existait d'autres moyens de production correspondant aux installations du CERN. M.M. Ducommun reprit

la plume pour dire que cet argument ne valait rien du point de vue scientifique et que c'était de la démagogie pure!

Au point de vue technique, le parti de travail agita le spectre de la radioactivité due aux émanations; il donnait l'exemple d'une ville canadienne qui était menacée car il y avait des fissures dans les installations de sécurité de la centrale atomique locale. Les radiations allaient également gêner l'aéroport de Cointrin, puisqu'elles risquaient d'interférer avec les fréquences radio utilisées pour guider les avions.

d) Les arguments généraux : en mars les attaques du parti de l'extrême gauche furent dirigées contre le Conseil d'Etat; celui-ci était accusé de mener une politique du fait accompli, puisque malgré le résultat de l'initiative, les travaux préliminaires n'étaient pas arrêtés et que le 30 mars à Rome le CERN allait signer un accord. Les communistes notaient aussi que le Conseil d'Etat était gêné par l'initiative, car dans un communiqué officiel, deux erreurs avaient été glissées: 1) le projet de loi visait un institut international, donc financé par des étrangers, et non pas n'importe quel institut, or ce mot était omis.

2) L'initiative

n'avait pas recueilli 5000 signatures, mais près de 8000.

M.A. Picot fut lui-même sujet aux critiques de La Voix Ouvrière qui reprenait un article du Monde déclarant à propos du conseiller d'Etat: "tout le monde le désigne ici comme futur directeur général de l'institut," L'organe du parti du travail concluait: "ainsi on comprend mieux son obstination de deux ans pour soutenir ce projet."⁽¹⁵⁾

Nous pouvons encore relever quelques idées qui ne furent

pratiquement pas développées, mais qui devaient semer le doute dans les esprits: cet institut attirerait des espions; on envisageait la fermeture du laboratoire en cas de guerre, ce qui est la preuve qu'un danger existe; les pays réduisaient leur budget scientifique et engageaient des millions ici; certains milieux commençaient à s'inquiéter sérieusement de la portée du CERN; la ville de Côme, dirigée par le parti démocrate-chrétien, avait repoussé un institut de physique nucléaire, ce qui voulait montrer que cette opposition n'était pas uniquement l'objet d'un parti d'extrême gauche.

Après avoir exposé ces arguments, il convient de dégager les motifs qui poussèrent le parti du travail à développer une idée plus qu'une autre. Le point de vue politique qu'avait adopté le parti est à rattacher à l'idéologie communiste; il était normal qu'il s'opposât à un projet qui, il faut bien le reconnaître, plaisait fort aux Américains. Cette manière de présenter leur position fut continuée, cependant aucun élément nouveau ne renforça cette thèse pendant l'hiver; il est curieux de constater que pendant la dernière quinzaine du mois de juin, lors de la phase la plus aiguë de la bataille politique genevoise, ces arguments ont cédé la place au problème économique. La raison est facile à déterminer, le citoyen est plus facilement touché par des questions influençant directement son porte-monnaie, que par une notion idéologique à laquelle il peut être totalement étranger. Ce problème économique ne fut soulevé qu'en janvier, si bien que si les motifs d'ordre politique subirent une courbe descendante, l'économie fut mentionnée de plus en plus souvent et suivit une courbe ascendante. Les arguments scientifiques furent utilisés

surtout au début de la campagne, au moment où l'initiative fut lancée; ils servirent à effrayer la population, lui faisant craindre les radiations et la bombe atomique, mais ils furent abandonnés les uns après les autres, car les partisans du CERN apportaient des précisions et faisaient paraître des articles de professeurs et de savants contre lesquels il était impossible de répondre. Malgré cela, de nombreuses lettres aux journaux locaux témoignent que le parti du travail avait visé juste ! Les arguments généraux apportaient des éléments nouveaux pour alimenter l'opposition au CERN, mais dans la plupart des cas ils ne résistaient pas à un examen attentif et ils étaient abandonnés.

Les communistes furent le seul parti qui ait pris position contre le CERN, mais ils furent aidé par un groupement hors parti, qui se constitua assez tard, et par l'opinion publique.

3. Le groupement national genevois.

"Le groupement national genevois contre l'établissement à Genève de l'institut nucléaire" comprenait 29 personnes⁽¹⁶⁾, il s'agissait pour la plupart de professeurs à l'Université, de députés et d'avocats. Le but de ce groupe était d'être apolitique et il se constitua pour donner la possibilité de rejeter le laboratoire, sans pour cela soutenir l'opinion d'un parti d'extrême gauche. La création de ce groupement était donc due à une cause politique, ne pas s'allier aux communistes, plus qu'au besoin de manifester une désapprobation totale à l'égard du CERN. La faiblesse des arguments avancés confirme d'ailleurs bien ceci; en effet ce groupement ne faisait que reprendre les idées du parti du travail, en insistant plus spécialement sur le plan des applications et de la neutralité. En insistant sur la phrase du rapport du Conseil d'Etat que nous avons citée plus haut, il montra que si certaines applications médicales étaient favorables, d'autres mises en pratique seraient peut-être faites dans un but moins rassurant; pour le moment ce sujet restait un point d'interrogation, il valait donc mieux s'abstenir de provoquer un but final dont les conséquences pouvaient être irréversibles.

Ce groupe relevait également que le problème n'était pas seulement scientifique, mais également moral, juridique et politique. La situation internationale qui présentait le monde divisé en deux blocs posait la question de la neutralité; pour accentuer ceci ils remarquaient que ce n'était pas des savants qui s'étaient associés, mais des hommes d'Etat au nom de leur gouvernement, ainsi ce laboratoire que l'on disait européen était finalement fermé aux puissances orientales et la publication

intégrale des découvertes était en fait irréalisable. En plus il soulignait que cette question de la neutralité n'avait pas été résolue entre le CERN et les autorités fédérales, ce qui pouvait dans une certaine mesure fausser le sens des votations. Si la neutralité avait en partie conditionné le choix de Genève, alors la Suisse avait droit à deux garanties qui étaient :

- le droit de surveillance en temps ^{de paix} pour la Suisse.
- le droit de fermer le laboratoire si la situation internationale l'exigeait. Ces deux conditions sont presque une intervention totale de la part de la Suisse dans le Conseil européen et il est bien évident qu'en tous cas la première requête n'aurait jamais acceptée. La neutralité, déclarait le groupement pour terminer, est un principe valable pour autant qu'il soit reconnu par les autres puissances; cette affaire du CERN pourrait donner lieu à des interprétations dangereuses et il en résulterait un double risque pour la cité genevoise, c'est-à-dire en temps de paix des intrigues et de l'espionnage et des bombardements si une guerre venait à éclater. Tels furent les arguments énoncés par le groupement national genevois.

Ce mouvement se manifesta fort tardivement, puisque sa première communication à la presse date du 20 juin, une semaine avant les votations; nous pouvons en déduire que son action n'eut pas la portée voulue, malgré les nombreuses lettres que les signataires ont envoyées aux journaux suivants, la Tribune de Genève, la Suisse, le Journal de Genève, le Courrier. Si ces hommes eurent quelque influence sur la population, c'est plus par le nombre de lettres écrites et publiées par les organes de la presse, il en paraissait au moins deux par jour pendant la dernière semaine

que par les idées qu'elles exprimaient, ce n'était en effet qu'un pâle reflet des arguments avancés par le parti du travail.

M.W.Rappard fit exception à cela, car son intervention provoqua une réaction soudaine des milieux favorables au CERN. Il est difficile d'établir le rôle exact qu'il a joué au sein du groupement national, mais nous pouvons ajouter que ce n'est pas en tant que membre de ce groupement qu'il provoqua une surprise aussi grande, mais bien par sa personnalité même. Il était alors président de la délégation suisse à la conférence du travail et directeur de l'institut des Hautes Etudes Internationales. Par ces deux postes, il connaissait bien les tractations internationales et les conflits qui pouvaient en résulter; d'autre part on lui reconnaissait dans les milieux genevois une anglophilie bien marquée. Il argumenta avec la possibilité d'une guerre et montra que " même les avantages médicaux prendraient en cas de guerre totale un caractère militaire." Il porta la question internationale sous un angle nouveau en abordant le problème diplomatique: M.W.Rappard pensait qu'en cas de guerre le Conseil fédéral exigerait la fermeture du laboratoire, il prévoyait que les autres membres du CERN ne seraient alors pas d'accord et occasionneraient les pires ennuis diplomatiques. Il ajoutait encore: " l'Allemagne hitlérienne aurait-elle respecté notre territoire s'il avait abrité un insitut semblable dans lequel la Suisse aurait été associée aux ennemis du troisième Reich?" Il faisait partie lui aussi de ceux qui ne redoutaient pas les recherches elles-mêmes, mais leurs conséquences politiques. Ces idées avaient déjà été exprimées, pourtant il semblait que ce fût la première fois que l'on en parlait à constater la contre-

attaque immédiate qui suivit cette déclaration. Le Monde même, qui jusqu'alors n'avait diffusé qu'un seul article sur cette campagne, releva que la prise de position de M.W.Rappard provoqua des remous. Une double riposte eut lieu; M.A.Picot lui-même reprocha à M.W.Rappard de ne pas connaître le véritable but du laboratoire, qui était profondément pacifique. MM.Weiglé et Extermann soulignèrent à leur tour que la neutralité n'avait rien à voir avec un problème scientifique. Bien plus important encore fut l'avis qu'exprima le général Guisan dans la Suisse du 25 juin ; ses déclarations furent très nettes, elles montraient que le Conseil fédéral n'agissait pas à la légère et qu'en cas de guerre il n'y avait aucun intérêt à bombarder un laboratoire qui contenait des appareils que l'on pouvait trouver ailleurs. Ces idées sont banales, mais venant du général Guisan elles avaient leur valeur. Cette déclaration à la presse ne fut pas spontanée, elle fut provoquée à la demande personnelle de M A Picot qui avait fort bien compris que l'influence de M.W.Rappard devait être contre-balancée par l'avis d'une personnalité plus éminente. Cette manière de voir la situation fut correcte; le témoignage du général était précieux puisque'il touchait à la fois ceux qui connaissaient M.W.Rappard et les couches moins cultivées de la population, pour qui le nom de M.W.Rappard était certainement inconnu, mais qui avaient confiance en le général, ce "héros" de la dernière guerre. La Tribune de Genève publia un article de M.P.Guggenheim sous le titre "l'avis d'un éminent spécialiste du droit international, professeur à l'institut des H.E.I.⁴³¹". Voilà de quoi montrer aux lecteurs que les points soulevés dans cet article valaient bien l'opinion de M.W.Rappard, ces deux professeurs devant avoir les mêmes connaissances sur

le plan juridique, M.P.Guggenheim fut catégorique en écrivant que la neutralité du territoire suisse n'était pas en cause puisqu'aucun Etat ne subirait un dommage direct ou indirect.

En analysant ces réparties, nous pouvons constater que les partisans de l'initiative avaient rencontré de sérieux adversaires. Il convient de se demander qu'elle fut la valeur réelle des arguments avancés; ont-ils eu une grande portée dans l'opinion publique? Comment la population a-t-elle réagi? Et les autres partis? C'est ce que nous nous efforcerons de montrer dans les chapitres qui vont suivre.

4. Les partis favorables au CERN

Il nous faut maintenant déterminer la ligne de conduite qu'avaient adoptée les quatre autres partis genevois, c'est-à-dire le parti libéral, alors appelé national-démocrate, le parti radical, le parti chrétien-social et le parti socialiste. Deux directions se manifestaient à travers leur ligne de conduite; l'une était un désir de répondre aux attaques du parti communiste, l'autre était la présentation de nouveaux arguments en faveur du CERN. Certains partis, comme le parti libéral, prirent nettement position, d'autres furent plus modérés et exprimèrent même une certaine opposition. Nous commencerons par analyser l'opinion du parti radical, qui montra beaucoup de réserve, puisque lors de la discussion au Grand Conseil pour adopter ou rejeter l'initiative, l'un de ses membres, M.Revaclier, apparut comme hostile à l'institut. Ensuite nous verrons l'attitude du parti socialiste, qui fut favorable au laboratoire et nous terminerons par la campagne du parti libéral, campagne fermement menée par M.A.Picot. Dans cet ordre crescendo, il n'a pas été fait mention du parti chrétien-social : celui-ci se situe en dehors des discussions auxquelles il n'a pas prit part, au Grand Conseil ou dans les journaux, mais il recommanda néanmoins à ses adeptes de voter contre l'initiative communiste.

A) Le parti radical

Les deux tracts passés dans la presse juste avant les votations résument parfaitement la ligne de conduite des radicaux. Le premier conseillait à la population genevoise de s'opposer à l'initiative communiste car le laboratoire serait "un institut

d'intérêt général avec des buts pacifiques." Il soulignait par là que la neutralité suisse n'était pas en cause puisque l'UNESCO était une organisation groupant tous les pays d'Europe, que les travaux n'étaient pas entrepris en vue d'une application militaire et que le CERN contribuerait aux progrès de la culture en faisant de Genève un centre intellectuel. Ces idées furent développées dans certains articles, dont certains démontraient l'utilité des isotopes pour la médecine. Le second tract élargissait le problème au point de vue fédéral : il montrait que les Chambres étaient déjà d'accord avec le projet de l'institut pour accorder des contributions fédérales, par conséquent que ce fût Genève, Zurich ou une autre ville étrangère qui accueille le CERN, le résultat était le même pour les contribuables genevois; ceux-ci paieraient ^{quand} même. Cet argument en faveur du CERN était énoncé d'une manière négative et il tendait à trouver un moindre mal au projet; en fait il n'était pas très convainquant et exprimait très bien la réserve du parti radical. Celle-ci se changea même en opposition lors du débat du 29 mai au Grand Conseil. M. Revaclier se fit le porte-parole des agriculteurs de Meyrin, il exprima leur crainte de voir disparaître 30 à 40 hectares de terrain, non pas concernant leur déficit éventuel, puisqu'ils seraient dédommagés, mais en ce qui intéressait le problème de la désorganisation des exploitations agricoles. La signification réelle de cette retenue n'est pas tellement l'aspect juridique de l'établissement du CERN à Genève, mais ce qui effrayait bien plus le parti radical, c'était le danger des nuisances (radiations et bombardements en cas de guerre) qui pouvait en résulter; c'est pour cette raison que malgré son approbation au laboratoire, la campagne des radicaux ne fut pas très vigoureuse.

B) Le parti socialiste

Ce parti développa une argumentation favorable au laboratoire sous plusieurs aspects. Il déclara que l'idée du CERN était un "principe à exploiter pour mettre l'intelligence de l'homme en valeur."⁽²¹⁾ Il faisait ressortir par là le plan culturel, mais également le côté scientifique de l'institut qui serait semblable à celui de Zürich ou du Collège de France à Paris et qui, par ses recherches, contribuerait aux progrès médicaux. Le point de vue juridique était brièvement examiné, le parti socialiste pensait que c'était un argument qui impressionnait les masses, mais qui ne résistait pas à un examen attentif; il croyait fermement à l'aspect pacifique du laboratoire et notait qu'en cas de guerre, il serait fermé. Le point sur lequel le parti insista beaucoup est les avantages économiques qu'en retirerait Genève. Cet institut serait profitable au canton par l'installation des savants et de leur famille, mais également par la construction de grande envergure que nécessite un tel projet. ⁽²²⁾ Le Peuple publia des chiffres impressionnants concernant le travail que fourniraient les ouvriers pour réaliser entièrement le CERN: un total de 11.200.000 heures, ce qui représentait 1.000.000 journées, c'est-à-dire 7 ans de travail pour 750 ouvriers appartenant à plusieurs corps de métier. L'importance de l'argument économique est à relever; le parti socialiste, fidèle à sa ligne de conduite habituelle, voulait montrer que cet institut serait non seulement profitable aux savants et à la jeunesse universitaire, qui forment une certaine élite de la société, non seulement important pour le renom de Genève, ce dont un ouvrier ne se préoccupe guère, mais qu'il tiendrait compte des ouvriers genevois en leur fournissant du travail.

c) Le parti libéral.

Ce parti à mené une lutte serrée et continue contre l'extrême gauche; il avait " la tâche difficile de réfuter les arguments de sentiment que faisaient naître l'idée de science atomique et le souvenir douloureux des bombardements de Hiroshima et Nagasaki."⁽²³⁾ C'est pourquoi ils portèrent la question sur le plan scientifique, montrant que c'était là le vrai problème en précisant la nature des recherches entreprises au CERN.

a) Les arguments scientifiques : il était faux de stopper la recherche par peur avant de connaître la portée exacte de la physique nucléaire. M.A.Picot, dans ses rapports au Conseil d'Etat et dans le Journal de Genève,⁽²⁴⁾ s'est plu à développer sa théorie des "trois portes". La première libère de l'énergie produite par désintégration de l'atome et cette énergie est utilisé à des fins militaires et industrielles; ces recherches sont traitées en secret et ne concernent pas le laboratoire, cette porte est donc fermée pour ce qui regarde l'institut européen. La seconde porte permet la transmutation des éléments par le fait de l'unité de la matière; la troisième sert à la création de nouvelles matières premières pouvant être utilisées en médecine, dans la lutte contre le cancer notamment. Ces deux dernières portes font partie de la recherche désintéressée, comme les recherches qui se firent sur la nature de la lumière, et ce sont elles qui intéressent le laboratoire. Si le parti libéral insistait beaucoup sur la notion de recherche pure, il admettait quand même une application pratique en médecine quant aux isotopes. Par le bombardement d'un faisceau de particules sur une cible, on obtient une réaction nucléaire provoquant la création d'isotopes. Ceux-ci sont utilisés comme traceurs dans l'organisme

et sont détectés au moyen d'un compteur Geiger. Cet institut ne serait pas dangereux puisque des appareils du même type étaient installés à Zürich dans les sous-sols de l'hôpital, le rayonnement étant évité par des murs de béton très épais; d'autre part les installations de radiogoniométrie de Cointrin n'auraient pas à souffrir des émanations. Les libéraux soulignaient aussi que le CERN était à considérer comme un autre institut universitaire et qu'il ne risquait pas, par conséquent, d'être plus bombardé qu'une université en cas de guerre.

b) Les arguments juridiques: dans le courant du mois de novembre, le Journal de Genève publia une série d'articles traitant de ce problème. Il analysa la valeur de la neutralité et essaya de déterminer quels engagements la Suisse pouvait contracter sans violer celle-ci. Il fit remarquer ^{que} la question était de taille à intéresser tous les citoyens; une initiative sur le plan cantonal était alors inutile et il était préférable d'agir par un référendum fédéral, pour lequel 30.000 signatures et l'approbation de huit cantons étaient nécessaires. A première vue, puisque c'était des savants qui travailleraient au CERN et puisque les autorités fédérales avaient donné leur plein accord à ce projet, il ne semblait pas que le laboratoire pût être utilisé à des fins guerrières. Cependant relevait le Journal de Genève, il faut réfléchir sur ce qu'est la neutralité: " la neutralité nous oblige à ne souscrire aucun engagement qui risque de nous entraîner dans un conflit armé contre une puissance qui ne nous aurait pas attaqué." ⁽²⁴⁾ En plus de cela, cet article disait qu'une très grande réserve dans la politique extérieure devait être observée et qu'aucune action dirigée contre qui que ce soit ne devait être entreprise. La Confé-

d'orientation helvétique pouvait à loisir s'associer à des oeuvres pacifiques. Une attaque directe est alors lancée contre le parti du travail, puisque la phrase suivante, qui n'ajoute rien à la discussion sur le concept de neutralité, est écrite: "actuellement, l'Union soviétique refuse toute collaboration pacifique, mais la Suisse n'a pas le droit de s'isoler pour cette raison!" La réserve adoptée au commencement du débat est totalement écartée et le Journal de Genève termine cette série d'articles en déclarant que le laboratoire serait une entreprise pacifique, que les hommes travaillant au CERN seraient des savants et des politiciens, qu'il fallait donc participer à cette oeuvre qui ne porterait aucune atteinte à la neutralité.

Quant aux réponses fournies pour démentir les arguments des communistes, elles furent très précises mais parfois invérifiables, il était en effet aisé d'affirmer qu'avec le laboratoire de Genève les savants se dégageraient de l'emprise des Etats-Unis; on peut très bien rétorquer à cela que les recherches faites au CERN complèteraient celles des laboratoires américains et suppléeraient ainsi à un manque de découvertes en science pure, c'est ce qu'a d'ailleurs répliqué le parti du travail. Les libéraux fournirent l'explication suivante au sujet de l'attitude de L'Angleterre: ils déclarèrent que les Anglais ne voulaient pas signer la convention établie, car ils pensaient que les crédits exigés ne devaient pas être accordés par le gouvernement, mais par un fond spécial. Ils remarquaient aussi que le statut de l'internationalité du laboratoire était clairement établi et que n'importe quel pays européen pouvait en faire partie, à condition d'accepter la publication intégrale des découvertes et de participer financièrement aux travaux du CERN.

Ce parti prenait enfin comme point d'appui les garanties données au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat par les Etats signataires de la convention, à savoir qu'aucun but militaire ne serait recherché et que le secret n'existerait pas vu la publication entière des travaux; le parti libéral insista particulièrement sur ce dernier point, déclarant que c'était là une contre-partie aux gouvernements qui voulaient courir à la bombe atomique. Deux jours avant les votations, une nouvelle raison de refuser l'initiative fut mise à jour, elle éclata comme une bombe et fut reprise par les divers organes de la presse, c'est cependant le Journal de Genève qui développa le mieux cette idée; il s'agissait de démontrer que le texte proposé par le parti du travail était inacceptable. En effet, à cause de son manque de précision, il interdisait non seulement l'établissement du CERN à Genève, mais encore n'importe quel autre institut ou organisme s'occupant de physique nucléaire et financé par un pays autre que la Suisse. Il est bien évident que les boursiers étrangers seraient les premiers touchés par cette mesure et ne pourraient plus faire de physique. Le parti libéral appuya fortement cette thèse en faisant clairement ressortir que les citoyens iraient voter, non pas pour accepter ou rejeter l'établissement de l'institut à Genève, mais pour que le texte communiste se transforme ou non en loi de la République. Ils voulaient dire qu'en acceptant l'initiative telle qu'elle était présentée, les citoyens se pliaient peu à peu à la volonté de l'extrême gauche, ce qui tendait à briser totalement les efforts du groupement national qui s'efforçait justement de se libérer de la couleur politique du parti du travail.

c) L'aspect culturel: nous retrouvons l'idée du prestige de Genève rehaussé par la présence du CERN continuellement au cours de la campagne électorale. Elle se manifesta presque toujours de la même manière, faisant ressortir que la tradition scientifique dans le domaine de la physique continuerait et que la vie intellectuelle s'enrichirait grâce à un contact permanent entre nos savants et les savants étrangers. Cette notion de rayonnement intellectuel correspond tout à fait à la pensée de M.A.Picot en ce qui concerne le rôle de Genève, comme nous l'avons mentionné plus haut, et ce n'est pas un hasard si cet argument se retrouve si souvent dans les textes des libéraux.

d) L'argumentation économique: cette partie est la moins importante; elle sembla n'intéresser que fort peu le parti libéral qui se borna à faire remarquer que le CERN développerait l'Université en ouvrant de nouvelles carrières pour les jeunes, que la partie immobilière et les travaux accessoires de mécanique fourniraient un apport favorable à l'économie genevoise. En fait rien de bien nouveau n'était dit à ce sujet et nous voyons que ce n'était pas un point qui pouvait toucher les partisans des libéraux.

En résumé, nous pouvons remarquer que le parti libéral a consacré le début de la bataille politique genevoise, c'est-à-dire l'automne 1952, pour informer la population d'une manière très complète sur ce qui se ferait au CERN, en précisant notamment:

- l'origine du projet.
- la détermination du choix de Genève.
- la portée de la physique subnucléaire.

puis, au cours de l'hiver, il s'appliqua à réfuter les arguments juridique et politique du parti du travail. Au mois de juin, il insista beaucoup sur les applications médicales qui résulteraient des découvertes et sur l'aspect culturel de ce projet pour Genève; cette argumentation correspond bien à la tendance politique de droite du parti, quoiqu'il soit parfois difficile de déterminer les motifs qui poussèrent les libéraux à présenter un avis plutôt qu'un autre.

5. Le comité d'action en faveur de la physique nouvelle

La constitution de ce comité prouve que le problème du siège du laboratoire dépassa largement le cadre des partis et qu'il fit réagir un type d'homme assez indifférent à la vie politique, le scientifique. Le comité d'action en faveur de la physique nouvelle fit la première mention de son existence dans la Tribune de Genève du 1^{er} juin. Il était présidé par le professeur Wenger, doyen de la faculté des sciences de l'Université et comprenait en outre un très grand nombre de professeurs des divers instituts des sciences ainsi que les noms de plusieurs représentants des autorités cantonales (conseillers d'Etat, députés et maires). Ce groupement justifiait son action par l'explication qu'il donnait de l'initiative communiste; ses membres pensaient en effet que l'extrême gauche exploitait les sentiments d'une population mal informée et qu'en fait elle exécutait des ordres reçus de Moscou. Elle-même ne croyait certainement pas aux dangers qu'elle évoquait, dangers qui, à se fier au Comité d'action, n'étaient que des prétextes pour isoler la Suisse, alors que celle-ci pouvait prendre part à cette tentative de collaboration dans un cadre européen très large.

Le but du Comité s'explique par la justification qu'a fournie M. Wenger comme président; il fit remarquer c'était un devoir pour lui de défendre la science genevoise, puisque depuis longtemps la Suisse participait à des expériences scientifiques internationales sans que l'on osât mettre en doute son principe de neutralité. Nous pouvons à juste titre considérer que les autres membres du Comité d'action qui avaient fait une carrière scientifique se sentaient également concernés personnellement par ces votations,

mais il est plus difficile de donner une explication pour la présence des magistrats. Celle-ci peut se trouver dans une communication à la presse que fit le Comité; il jugea bon de citer la déclaration du Conseil fédéral du 4 avril 1952, afin de montrer que les autorités fédérales approuvaient entièrement le projet d'installer l'institut en Suisse: "En outre, nous avons, d'entente avec les autorités genevoises, adressé au directeur général de l'UNESCO une lettre, proposant que le siège du futur laboratoire soit installé à Genève. [...] Ce serait un honneur pour notre pays que d'accueillir une organisation travaillant dans l'intérêt général de l'Europe et poursuivant des buts exclusivement pacifiques." ⁽²⁷⁾ Il est certain qu'en publiant ce message du Conseil fédéral, le Comité d'action faisait ressortir clairement qu'il se solidarisait avec les vues des autorités suisses, cette dernière attitude étant plus certainement due aux magistrats qu'aux hommes de science membres du Comité.

Le Comité lança un seul appel à la population genevoise, lui recommandant de refuser le texte de l'initiative communiste; il soulignait pour cela la portée de science pure et désintéressée du laboratoire par des arguments que nous avons déjà mentionnés plus haut et que nous n'allons pas reprendre ici. Il eut certainement une portée directe sur les milieux universitaires, puisque diverses associations d'étudiants et d'assistants prirent position à leur tour.

En guise de conclusion, nous pouvons déclarer que si les idées des partisans du CERN et de ceux qui s'y opposaient étaient rarement originales, puisque ce fut presque toujours les mêmes

qui furent présentées lors des discussions, en revanche les arguments portaient sur un éventail très large de points de vue; étaient évoqués:

- le problème scientifique, quelle était la nature des travaux entrepris au CERN?
- le problème juridique et politique, la neutralité était-elle mise en cause ?
- le problème économique, que rapporterait la construction du CERN au canton ?
- le problème culturel , Genève serait le centre de la physique nouvelle européenne.

Après avoir analysé l'argumentation des partis et des groupements qui se sont créés à l'occasion des votations, il nous faut examiner de quelle manière ces avis ont fait pression sur la population genevoise, voir à quelles idées celle-ci fut le plus sensible; nous relèverons alors le rôle important qu'a joué la presse locale.

QUATRIEME PARTIE: L'IMPORTANCE DE LA CAMPAGNE

Depuis le moment où le problème du siège du futur institut a été évoqué et porté à la connaissance des citoyens genevois, lors de la première interpellation de M.M.Ducommun au Grand Conseil, au mois de mars 1952, l'évolution générale de la situation ne s'est pas du tout faite d'une manière continue, mais trois phases se sont produites:

1. lorsque le choix de Genève fut annoncé, le 7 octobre.
2. Un mois avant l'aboutissement de l'initiative, en janvier-février 1953, ceci surtout pour l'action du parti communiste.
3. Avant les votations, du premier au 29 juin.

Ces trois étapes se retrouvaient au niveau de l'opinion publique, de la presse et des partis; elles eurent cependant une manifestation un peu différente lorsqu'il s'agissait de l'un ou l'autre des groupes de pression, mais elles correspondent à l'action de ces groupes et aux arguments employés.

1. L'action des partis.

Le sort d'un scrutin est souvent déterminé par la position des partis et les comités d'occasion n'ont que fort peu d'influence sur celui-ci. Dans le cas du CERN, on ne peut pas tout à fait parler d'une lutte entre les partis, puisque, à l'exception du parti du travail et du parti libéral, les autres restèrent à l'écart des discussions jusqu'à la fin juin. Lors du débat au Grand Conseil pour approuver ou rejeter le texte de l'initiative communiste, après la lecture des rapports de la majorité et de la minorité, seul M.Revaclier, du parti radical, prit position contre le CERN aux côtés des députés communistes; s'il y eut de l'opposi-

tion parmi les autres députés, elle était bien masquée. Les attaques des communistes furent virulentes, mais seul M.J.Dutoit, rapporteur de la majorité, se contenta d'apporter une précision; M.A.Picot répliqua lui aussi une fois, faiblement. Comment expliquer ce désintérêt apparent pour une question qui passionnait la population ? Le rapport du Conseil d'Etat était très précis et contenait tous les éléments de réponse aux avis des députés communistes, quant aux rapports de la commission qui avait étudié la question, ils étaient eux aussi très complets, faisant le tour du problème; les autres députés devaient donc considérer qu'il était inutile de revenir sur des points déjà éclaircis.

L'action du parti du travail s'est déroulée d'une manière assez continue, mais le schéma temporel esquissé plus haut se décale dans les moyensemployés pour parvenir à son but. La première chose à faire fut d'alerter la population en brandissant devant elle l'image d'une apocalypse nucléaire par le rappel d'Hiroshima et de Nagasaki. Ce fut aisé, car la population n'était pratiquement pas renseignée sur ce que serait le CERN et pour elle, les mots "nucléaire" et "atome" étaient synonymes de bombes. Puis au cours de l'hiver, l'argumentation devint plus subtile, jouant sur plusieurs tableaux à la fois; il s'agissait en effet de faire réagir activement les citoyens pour les amener à signer l'initiative. Les partisans du CERN n'avaient pas encore violemment riposté et les communistes trouvèrent une voie politique presque dépourvue d'obstacles. Puis ce fut la phase finale, la plus dure à soutenir puisque la contre attaque de ceux qui étaient favorables au CERN s'avérait très dense qualitativement et quantitativement. Le parti ne fournit plus alors de nouveaux arguments, il s'appliqua à répondre aux adversaires qu'il avait en face de lui;

par exemple à la suite d'un article du professeur Jentzer, médecin à l'hôpital, sur la fabrication des isotopes et leur utilisation dans la recherche contre le cancer, l'extrême-gauche répliqua que cet argument ne valait rien du point de vue scientifique et que c'était de la démagogie. Un tel avis n'était même plus sérieux et prouvait une mauvaise foi ou une inconscience totale quant à la portée des travaux.

Cette analyse montre que la manière d'agir du parti du travail s'exerça d'abord en fonction de l'objectif politique devant être atteint, c'est-à-dire la signature de l'initiative et les votations, puis elle se manifesta à l'égard de l'opinion publique ainsi que des autres groupes de pression.

L'action du parti libéral, le principal opposant aux communistes, ne fut pas parallèle à la campagne de ceux-ci et elle ne correspond pas exactement à la chronologie énoncée ci-dessus. Durant l'automne, ce parti porta tout son effort sur une information générale, mais néanmoins précise, du problème scientifique par la vulgarisation d'un certain nombre de notions de physique, afin de familiariser le grand public avec la science atomique. En même temps, de façon plus ténue, il faisait ressortir les avantages que le canton de Genève retirerait s'il devenait le siège du CERN. Au cours de l'hiver et au début du printemps, il semblait que le débat fût clos et la question réglée, car aucune manifestation extérieure, par la presse ou par des conférences, ne vint troubler ceux qui signaient les feuilles de l'initiative. Cette période de calme peut être interprétée comme un regroupement des forces avant l'assaut final, car dès le début du mois de juin, la propagande en faveur du laboratoire reprit avec une vigueur

2. La réaction de l'opinion publique.

L'opinion publique fut conditionnée par la presse qui est un moyen d'action directe sur les masses. L'analyse de la réaction populaire fut faite d'après un dépouillement des lettres écrites aux quotidiens suivants, la Tribune de Genève, la Suisse, le Journal de Genève et le Courrier, du mois d'octobre 1952 au mois de juin 1953. Il est évident que le résultat obtenu n'est pas applicable à l'ensemble de la population, puisque d'une part les journaux ont déclaré ne pas pouvoir publier toutes les lettres reçues et d'autre part, il n'y a qu'une infime partie de la population qui ait exprimé son avis. Néanmoins une analyse qualitative de ces lettres montre comment la population a réagi aux divers arguments.

Nous avons déjà donné plus haut un relevé des lettres de lecteurs, cependant il nous faut maintenant aller plus loin que le lancement de l'initiative, afin d'obtenir un point de vue définitif de l'opinion populaire. Les premières réactions apparurent peu de jours après la campagne menée par M.M.Ducommun; elles s'étendirent pendant les mois d'octobre et de novembre et s'arrêtèrent vers le milieu du mois de décembre pour reprendre en juin.

Lors de la première période, les avis portaient sur l'aspect scientifique du CERN, les gens ne croyaient pas que les recherches pourraient être utiles au bien de l'humanité et pensaient qu'elles étaient incompatibles avec la neutralité suisse: "actuellement, c'est l'aspect militaire qui s'impose aux yeux de tous et cela, chacun peut s'en rendre compte sans être un homme de science ou un homme politique." Un lecteur proposa même une initiative avant que celle du parti communiste fût lancée.

Au niveau des couches les moins cultivées de la population qui ne comprenaient pas le but du CERN, on assistait à une psychologie collective de l'angoisse due au souvenir encore proche des années de guerre; plusieurs lettres témoignent de la peur des bombardements en cas de conflit et des émanations radioactives. D'autres admettaient parfaitement le danger que pouvait faire courir le CERN à Genève, mais ils pensaient que le statut de la Suisse ne devait pas la condamner pour autant à l'immobilisme. Un lecteur écrivit qu'il était entièrement favorable au CERN, mais que celui-ci générait la politique helvétique, par conséquent il suggérait que l'on abandonnât cette neutralité! Il est curieux de constater que les avis étaient des plus partagés, puisqu'à la fin de cette période, le nombre des lecteurs favorables au CERN était égal à ceux qui y étaient opposés et à ceux qui hésitaient en marquant leur attitude par de nombreuses questions.

En juin, la situation avait évolué dans le sens d'une prise de position très précise, nous ne trouvons plus trace d'hésitation parmi les avis de ceux qui s'exprimèrent, mais une détermination ferme en faveur du CERN ou pour son rejet. Les aspects évoqués sont juridique et scientifique; quant au problème économique, il tend à prendre une place de plus en plus importante au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, ce qui est une réaction tout à fait parallèle à l'action menée par les partis communiste et socialiste qui argumentèrent sur ce plan assez tard. Il y avait environ deux tiers de lecteurs favorables au CERN et un tiers qui s'y opposait. On peut donc en conclure que les informations reçues au cours de l'hiver avaient fait passer les hésitants dans le camp des détracteurs de l'initiative.

L'attitude générale de la population fut donc d'abord une grande méfiance à l'égard d'un projet qui n'était pas à la hauteur de tous les esprits; puis par la propagande du parti du travail, cette méfiance tourna en crainte. Le calme revint pendant l'hiver, les opinions se manifestèrent finalement assez violemment avant les votations.

3. Le rôle de la presse.

La presse peut avoir une influence déterminante, car elle est un moyen de communication pénétrant dans toutes les couches de la population. Cette influence peut être active, modifiant l'opinion des lecteurs, ou la presse peut être passive et se contenter de présenter les éléments d'un problème; c'est la différence entre les journaux d'opinion pour la première tendance et les journaux ^{d'information} pour la seconde. Un dépouillement de presse s'étendant d'octobre 1952 à juin 1953 a permis de classer les journaux genevois selon ces deux tendances; nous pouvons remarquer que le résultat obtenu correspond à la division habituelle de la presse locale. La Tribune de Genève, la Suisse et le Courrier eurent une attitude passive et informatrice, alors que des journaux tels que le Peuple (socialiste), la Voix Ouvrière (communiste) et le Journal de Genève (à tendance libérale) prirent une position active et d'opinion. Nous avons pris l'exemple d'un journal par tendance et l'avons analysé quantitativement et qualitativement.

La Tribune de Genève : ce quotidien consacra une grande place au problème du laboratoire, rendant compte des décisions prises lors des conseils du CERN pendant l'hiver, des débats au Grand Conseil, des discussions et publiant de nombreuses interviews. La diffusion d'articles sur ce sujet fut très large en automne, le point culminant se situant à la fin du mois d'octobre; aucun article ne parut en janvier, ni en février; puis les articles reprirent en mars et leur cadence augmenta très régulièrement jusqu'à la dernière semaine de juin où la fréquence de ceux-ci fut la plus considérable puisque chaque jour plusieurs articles paraissaient dans les colonnes de la Tribune; ils étaient situés

à des pages diverses et leur place, en haut au milieu par exemple, témoigne de l'importance du sujet (voir annexe I).

Une analyse qualitative montre que des articles assez variés parurent: les articles d'information pure, les lettres de lecteurs faisant état d'un jugement porté sur la question, les enquêtes menées par les journalistes (par exemple une série de questions furent posées aux responsables des Services Industriels concernant l'eau et l'électricité); celles-ci éclairaient une partie du problème de l'établissement du CERN à Genève. Quant à certains articles, il est difficile de dire s'ils furent provoqués ou spontanés ; toutefois il est clair que certaines personnes utilisèrent le journal pour influencer la décision populaire en écrivant quelques lignes sur un point qu'elles connaissaient bien: l'article du docteur Jentzer sur l'utilisation des isotopes se retrouve à peu près à la même date dans toute la presse locale; nous pouvons donc en conclure que ce ne fut pas un article écrit à la suite d'un entretien entre un journaliste du quotidien et ce médecin. La Tribune de Genève a donc diffusé un nombre assez élevé d'avis opposés et n'a pas pu jouer un rôle de pression.

Le Journal de Genève: il essaya d'être impartial en ouvrant dans ses colonnes un débat sur la question du laboratoire; mais après quelques avis franchement opposés au CERN, celui-ci fut clos brusquement par un article du rédacteur commençant par "assez divagué!" ; la situation fut magnifiquement redressée par deux lettres des professeurs Paul-E. Wenger, doyen à la faculté des sciences, et Mercier, ainsi qu'une déclaration du professeur Scherrer, physicien zurichois et membre du CERN, sur le rôle exact du futur institut. La tendance de ce journal était donc claire, il voulait

avant tout soutenir les partisans du laboratoire.

Pendant deux mois, d'octobre à début décembre, il publia très régulièrement un article par jour environ, puis il y eut une longue interruption jusqu'à la fin du mois de mai, entrecoupée de deux articles d'information. Pendant le mois de juin, la fréquence fut la même qu'en automne, mais les articles étaient en général longs et placés en tête du journal (en première page).

Dans l'analyse qualitative, il convient de remarquer que les avis exprimés sont ceux de personnes connues, la plupart d'entre ~~eux~~^{les} étaient des professeurs à l'Université. Ils écrivirent pour éclairer une partie du problème, donc dans un but d'information, mais c'était de l'information orientée car le point de vue expliqué aboutissait dans la plupart des cas sur une conclusion favorable au CERN. Nous avons également relevé quelques lettres, mais fort peu, opposées à l'établissement du laboratoire atomique; pour compléter cette analyse, il faut aussi mentionner des articles d'information pure, ceux-ci furent cependant rares.

En un mot nous pouvons relever que certains journaux jouèrent un rôle de filtrage politique par une opération faite au niveau de leurs articles et qu'ils influencèrent ainsi la détermination d'une position ou d'une autre. La presse genevoise consacra une large part à cette question et contribua par là à faire réagir la population.

4. Conclusion

La campagne électorale s'anima de jour en jour; le monde scientifique, politique et ouvrier était en pleine effervescence, en effet le problème était large, dépassant le cadre de la politique habituelle. Chacun se sentit concerné par un aspect ou un autre du sujet, et la participation à cette campagne fut très grande, puisque lors de la dernière semaine, de nombreuses associations firent des déclarations à la presse pour rejeter l'initiative communiste. Les chimistes, les médecins, les professeurs et l'association des assistants de la faculté des sciences, l'AGE (association générale des étudiants), les étudiants genevois au Polytechnicum, le centre anticancéreux, les jeunesses nationales des partis libéral, radical et chrétien-social, l'association pour la création et l'entretien des réserves naturelles dans le canton de Genève, l'union des associations patronales genevoises, les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics et le secrétariat de la F.O.B.B. (fédération des ouvriers sur bois et bâtiments), tous étaient d'avis qu'il fallait que le CERN s'établît à Genève.

En général, les campagnes électorales sont menées sur le front des partis politiques, mais ici elle acquit un caractère nouveau, puisque l'action des partis fut parallèle à celle plus étendue de ces divers groupements. La campagne fut difficile à soutenir pour les partisans du CERN ainsi que leurs détracteurs, à la veille des votations il était difficile de prévoir le résultat.

CINQUIEME PARTIE : LES VOTATIONS.

1. La décision

Le week-end du 27 et 28 juin, les citoyens furent appelés aux urnes pour accepter ou repousser l'initiative communiste et pour voter également un autre projet de loi concernant l'assurance vieillesse. Le résultat fut très net puisqu'il fut recueilli 7332 oui à l'initiative, alorsque 17239 non la repoussèrent, il y avait donc 29,7% des citoyens qui s'opposaient à l'institut atomique. la participation genevoise fut assez faible puisque le 39,8% de la population s'exprima, laissant un abstentionnisme d'environ 60%; ce phénomène peut être explicable de deux manières: d'abord par la complexité du scrutin, il fallait en effet voter non à l'initiative pour que le CERN s'établisse à Genève et voter oui à celle-ci si l'on ne voulait pas du laboratoire sur le territoire; enfin bon nombre de citoyens devaient être perplexes devant l'argumentation mise en valeur.

Quelques remarques sont nécessaires pour tenter d'expliquer ces résultats (voir les annexes II et III).

- Aucune commune, aucun arrondissement n'a accordé la majorité des voix à l'initiative du parti du travail, ce qui signifie que les citoyens tablent plus sur les avantages que sur les désavantages.

- Seules les villes de Genève, Carouge et la petite commune campagnarde de Gy ont accordé plus de voix que les autres circonscriptions au projet de loi communiste; ils atteignirent un pourcentage de 60 à 70% de non à ce projet. Ceci peut s'expliquer par la présence des communistes dans des quartiers ouvriers tels que la Jonction ou les Pâquis.

- Le reste du canton se répartit entre 70% et 90%; une remarque peut être faite en ce qui concerne les communes campagnardes; celles-ci sont en général portées sur la droite et une fois de plus ici elles n'ont pas suivi les mots d'ordre communistes.

- La commune de Meyrin, celle dont on aurait pu s'attendre à la plus forte adhésion à l'initiative communiste en raison de la peur des émanations et de la perte de surface agricole, ne rapporta aux dépositaires de l'initiative que 77 voix contre 270. On peut interpréter ce résultat en disant que les habitants de Meyrin étaient plus touchés par l'apport économique de l'installation du laboratoire sur leur territoire que par les dangers éventuels.

- Les communes qui repoussèrent au plus fort pourcentage l'initiative communiste furent celles qui étaient le plus éloignées du futur CERN et pour qui seuls les avantages comptaient; ce sont Avusy, Bardonnex, Presinge, Collex-Bossy, Avully, Chancy et Laconnex.

- Le parti du travail qui avait recueilli 7684 signatures pour l'initiative, n'a même pas pu atteindre ce chiffre lors des votations. Cela prouve qu'il est facile d'obtenir une signature lorsque l'on va trouver les gens chez eux et que certaines personnes ayant signé l'initiative ont peut-être refusé leur voix à ce projet de loi après avoir eu une connaissance plus approfondie du sujet.

La netteté du scrutin démontre que les citoyens qui ont voté ne se sont pas laissés impressionner par l'argumentation psychologique de la bombe, ni par celui de l'abandon de la neutralité, mais qu'ils ont fait confiance aux savants ainsi qu'aux autorités fédérales et cantonales.

CONCLUSION

Après ce résultat si décisif et en guise de conclusion, il convient de s'interroger sur l'opportunité de l'initiative. Re placée dans le contexte international des années d'après-guerre, elle se justifiait très bien, puisque l'année 1952 fut l'époque où la guerre froide était à son apogée. Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, la situation internationale s'était vite détériorée, laissant apparaître la coupure du monde en deux blocs, formés de la Russie pour l'un et des Etats-Unis pour l'autre. Ce climat de crise tenait en partie à une opposition doctrinale; en effet les partis communistes des pays de l'est européens s'étaient emparés du pouvoir par des moyens que les sociétés occidentales jugeaient contraires à l'esprit de démocratie libérale. Tous ces Etats orientaux se déclarèrent en état de défense continuelle contre l'impérialisme et se lièrent entre eux par des traités politique et économique. Le système occidental faisait le pendant de la situation orientale, car les pays européens étaient en voie de redressement économique sous l'impulsion des Etats-Unis, grâce au plan Marshall. Une réaction de défense pour lutter contre la politique d'expansion soviétique se concrétisa par le Pacte Atlantique.

Vu la composition unilatérale du Cern, il était alors tout à fait normal que ce fût le parti communiste qui réagit à ce projet d'installation sur le territoire suisse. Le parti du travail, comme les autres partis communistes, s'alignait sur la politique de Moscou, même sans en recevoir des ordres. Leur identité d'idéologie lui faisait concevoir la situation internationale de la même manière que la Russie soviétique, sans penser qu'une analyse des conditions économique et politique pouvait

déterminer parfois une prise de position un peu différente. Moscou se tenait perpétuellement sur la défensive à l'égard de ce qu'elle interprétait comme des attaques américaines; parallèlement, le parti du travail genevois vit une agression américaine directe dans l'établissement du CERN à Genève, se sentit menacé et répliqua en essayant de s'opposer à la construction de l'institut.

Les autorités cantonales, c'est-à-dire le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, soutinrent fermement l'idée d'établir le CERN à Meyrin; ils furent grandement aidé en cela par M.A.Picot pour qui le laboratoire était un vœu très cher. Celui-ci multiplia les démarches au Conseil européen, à Berne, auprès de personnalités éminentes, capables par leur avis d'influencer la décision populaire en faveur de l'institut. Le rôle qu'il joua fut reconnu par les dirigeants du CERN, car M.R.Anthoine, délégué à l'Information nous écrivit : "Permettez-moi de préciser à ce sujet toute la reconnaissance que nous devons à M.A.Picot, à la clairvoyance duquel notre laboratoire doit de se trouver près de Genève." (30) Pour perpétuer sa mémoire, on a nommé d'après lui la seule rue du CERN orientée vers la campagne; son nom est d'ailleurs le seul qui ne soit pas celui d'un physicien célèbre.

La campagne qui suivit les décisions gouvernementales fut très animée; elle fut conduite principalement par le parti du travail et par le parti libéral. Les arguments développés ont été nombreux -scientifique, juridique, économique et généraux. Ils tendirent pour les uns à souligner l'aspect politique du problème, alors que les autres établissaient la valeur scientifique pure du laboratoire atomique. Grâce à l'action étendue de la presse locale, la population entière fut mise au courant de

la portée de cette installation; elle fut capable de voter en toute connaissance de cause.

Le résultat de la décision populaire donna le 29,7% des voix à l'initiative communiste ; on peut se demander dans quelle mesure ce pourcentage était significatif pour l'extrême gauche. En novembre 1951, lors des élections au Grand Conseil, les communistes avaient remportés le 24,4% des voix. En admettant que la proportion attribuée au parti du travail n'a pas varié d'une fois à l'autre, il reste 5,3% de voix, c'est-à-dire 1228, qui ont accepté le texte de l'initiative sans avoir suivi les indications du parti. Arrivés à cette interprétation, il convient de tirer une conclusion quant à l'influence du groupement national genevois sur le vote. Si les 1228 voix furent inscrites sur la liste de ce groupement, cela implique que son action eut une certaine portée, car le total des gens favorables à l'initiative était de 7332 oui. Cela peut s'expliquer en grande partie par le niveau social que représentaient les signataires du groupement; nous remarquons d'après leurs noms et leurs professions (voir annexe I)IV) qu'ils appartenaient presque tous à de vieilles familles genevoises très conservatrices. Cette identité de point de vue entre l'extrême gauche et cette fraction de la population qui se situait à l'extrême droite a dû pourtant faire hésiter bien des gens.

Cette hésitation peut expliquer l'abstentionnisme assez élevé à ces votations, mais une autre raison peut lui être trouvée. Le parti du travail plaça le problème du siège du laboratoire dans le cadre de la situation internationale; en agissant ainsi, il politisa par son argumentation une question

scientifique. Il est probable que des gens, qui auraient voté contre l'institut par peur des nuisances, ont été retenu par ce facteur et se sont abstenus de prendre une décision ou ont voté en faveur du laboratoire, même s'ils n'en avaient pas envie. En votant pour l'initiative, les citoyens adoptaient l'argumentation politique du parti communiste et le soutenaient dans sa lutte contre la "menace américaine", même s'ils prenaient une liste du groupement national genevois. Nous pouvons en conclure que si la discussion était restée sur le terrain scientifique, plus de voix se seraient opposées au CERN. En acceptant l'installation de l'institut sur leur territoire, les Genevois prouvèrent qu'ils ne jugeaient pas l'atmosphère internationale inquiétante au point de perdre de vue leurs propres intérêts.

Pour continuer nos hypothèses, nous pouvons nous demander ce qui serait arrivé si les communistes avaient triomphés; le Conseil fédéral aurait-il ratifié la convention qui devait être signée quelques jours plus tard? La ville de Zürich aurait-elle revendiqué l'honneur d'abriter le CERN? Autant de questions qui resteront irrésolues puisque les votations furent favorables au laboratoire.

Il est cependant naturel que l'on songe à se poser quelques questions sur un laboratoire qui engloutit des millions; ce dernier point reste actuel, est-il concevable que tant d'argent soit employé à des spéculations pures sur la nature de la matière? Les savants vous répondront mieux que nous qu'une recherche en apparence inutile peut avoir une application pratique de très grande portée et qu'il vaut mieux employer les finances du gouvernement ainsi plutôt qu'à les utiliser pour fabriquer des

armes..... c'est un point de vue, soit, mais le problème reste entier.

Vingt ans après, le CERN va s'agrandir. Les membres du Conseil ont décidé de construire le SUPER CERN à proximité du laboratoire existant, de façon à bénéficier des installations déjà réalisées. Le Conseil fédéral ratifia ce nouveau choix sans soulever la polémique qui constitue l'objet de ce travail; tous les milieux ont admis le principe d'un laboratoire nucléaire à but pacifique qui permet à l'homme de se réaliser en cherchant toujours à connaître.

ANNEXE I : ARTICLES PARUS DANS LA TRIBUNE DE GENEVE DU 23 OCTOBRE
1952 AU 29 JUIN 1953.

<u>Date.</u>	<u>Titre.</u>
3 octobre :	A. Picot va à Amsterdam.
7 octobre :	Chronique locale.
8 octobre :	-----
9 octobre :	L'institut atomique.
	L'institut atomique et l'extrême gauche.
11 - 12 octobre :	Déclaration de M. Picot à sa descente d'avion.
15 octobre :	On nous écrit.
16 octobre :	Réunion du Grand Conseil
23 octobre :	On nous écrit.
25 - 26 octobre :	Pourquoi le futur laboratoire n'est pas une machine de guerre.
29 octobre :	Controverse nucléaire.
4 novembre :	On nous écrit.
10 novembre :	Rapport de la session du Grand Conseil.
15 - 16 novembre :	-----
19 novembre :	Réponse à l' <u>Economist</u>
6 - 7 décembre :	Séance du Grand Conseil: le laboratoire européen de recherches nucléaires.
24 - 25 décembre :	A propos du centre nucléaire.
17 mars :	A propos du centre nucléaire.
4 - 5 - 6 avril :	-----
7 mai :	Texte de l'initiative du parti du travail.
11 mai :	Les questions juridiques que pose l'initia- tive communiste.
13 - 14 mai :	Les bourdes de la <u>Voix Ouvrières</u>

10 - 17 mai :

20 mai :

30 - 31 mai :

Séance du Grand Conseil: le laboratoire de recherches nucléaires.

1 juin :

Comité d'action en faveur du CERN.

11 juin :

- Pour le laboratoire de physique nucléaire.
- I-Une enquête ! Ce que nous dit M. Paul Paziani chef du Service des Eaux aux Services Industriels.

15 juin :

- II-Ce que nous dit M. Marcel Roesgen directeur du Service de L'électricité aux S.I.
- Toutes les opinions: le futur institut sera-t-il international ?

16 juin :

- III-Ce que nous dit M. Charles Bratschi directeur de l'aéroport de Cointrin.
- Appel du Comité en faveur de la physique nouvelle.
- Listes des votations.

17 juin :

- Lexique nucléaire.
- Grand débat contradictoire organisé par la Nouvelle Société Helvétique.

18 juin :

Rapport d'un débat.

19 juin :

Les chimistes s'opposent à l'initiative communiste.

20 - 21 juin :

Pour et contre le laboratoire (3 articles)

22 juin :

Le Comité d'action pour le laboratoire cite le texte de la déclaration du Conseil fédéral.

23 juin :

- Un jeune citoyen écrit pour le laboratoire.
- Le danger dont on ne parle pas.

24 juin :

- Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics prennent position.
- Nos enquêtes - Le recteur de l'Université M. Babel.
- Toutes les opinions.
- Opinion patronale.
- Une confusion regrettable.

25 juin :

- Le scrutin du bon sens.

- Point de vue terre à terre.
- Le Comité d'action organise une assemblée d'information publique.

26 juin :

- Un appel des professeurs de la Faculté des Sciences.
- Association des assistants de la Faculté des Sciences.
- Jeunesses nationales.
- AGE
- Avis du centre anti-cancéreux.
- Et l'électricité ?
- Secrétariat de la FOBB.
- René des Gouttes répond à l'article d'Extermann du 23 juin.
- Voici ce qu'il faut répondre à ceux qui agitent le spectre de la bombe atomique.
- Précisions d'Extermann.
- L'avis d'un éminent spécialiste du droit international.

27 - 28 juin :

- Les médecins soutiennent leurs professeurs.

- La voix des adversaires non-communistes.
- Association pour la création et l'entretien de réserves naturelles dans le canton de Genève.

29 juin :

Résultats des votations.

ANNEXE II : RÉSULTATS DES VOTATIONS.

(publication de la
Tribune de Genève
29 juin 1953)

	<u>NON</u>	<u>OUI</u>
Cité 1	1088	335
Cité 2	699	464
Cité 3	499	266
Cité 4	379	559
Eaux-Vives 1	389	424
Eaux-Vives 2	1146	332
Plainpalais 1	694	140
Plainpalais 2	749	389
Plainpalais 3	678	552
Plainpalais 4	636	558
Petit-Saconnex 1	1253	728
Petit-Saconnex 2	420	213
Petit-Saconnex 3	856	475
Petit-Saconnex 4	243	64
Aire-la-Ville	25	5
Anières	41	12
Avully	38	4
Avusy	54	6
Bardonnex	67	6
Bellevue	59	11
Bernex	123	32
Carouge	686	464
Cartigny	53	14
Céligny	48	10
Chancy	41	4
Chêne-Bourg 1	288	49
Chêne-Bourg 2	119	15
Chêne-Bougeries	191	66
Choulex	48	6
Collex Bossy	42	4
Collonge Bellerive	189	28
Cologny	132	17
Confignon	38	9
Corsier	34	6
Dardagny	69	13
genthod	75	10
Gy	20	9
Hermance	34	14
Jussy	61	9
Laconnex	29	3
Lancy 1	254	51
Lancy 2	290	102
Meinier	43	5
Meyrin 1	201	50
Meyrin 2	69	27
Onex	104	23
Perly Certoux	43	7
Plan-les Ouates	160	56

Pregny	111	33
Presinge	33	3
Puplinge	30	4
Russin	43	8
Saconnex Grand	129	54
Satigny	139	29
Soral	29	4
Thônex	140	39
Troinex	73	14
Vandoeuvres	101	22
Vernier 1	167	53
Vernier 2	130	87
Versoix	169	63
Veyrier 1	121	36
Veyrier 2	80	24
Votes anticipés	492	217
Totaux :	17.239	7.332

ANNEXE III : POURCENTAGE DES RESULTATS DES VOTATIONS.

Plus de 90% contre l'initiative.

Avusy
 Bardonnex
 Presinge
 Collex-Bossy
 Avully.

80 à 90%

Chancy
 Laconnex
 Soral
 Perly Certoux
 Confignon
 Troinex
 Chêne-Bougeries
 Thônex
 Puplinge
 Choulex
 Vandocuvres
 Cologny
 Collonge-Bellerive
 Moinier
 Jussy
 Corsier
 Bellevue
 Genthod
 Vernier
 Satigny
 Aire-la-Ville
 Russin
 Dardagny
 Céligny.

70 à 80%

Versoix Pregny
 Pregny
 Grand-Saconnex
 Meyrin
 Cartigny
 Bornex
 Lancy
 Plan-les-Ouates
 Veyrier
 Anières
 Hermance

60 à 70%

Carouge
 Ville
 Gy

ANNEXE IV : MEMBRES DU GROUPEMENT NATIONAL GENEVOIS.

MM. Marcel Raymond
Edouard Frommel
Henri d'Espine
William Rappard
Henri Morier
Paul Guerchet
Eugène Gaulis
Daniel Anet
Henri Duchosal
René Bovey
Horace van Berchem
Laurent Rehous
Paul Maunoir
Raymond Perrot
Paul Naville
Bernard Rilliet
Robert Junod
Edmond Beaujon
Edmond Guibentif
Georges Pignet
René van Berchem
François Chauvet
Robert Vernet
Jacques Guilloux
Georges-R. Tissot
Edmond Fatio
E.-A. Bonnelance
Jean Chauvet
Paul Mathey

Professeur à l'université
théologien.
professeur H.E.I.
professeur à l'Université
avocat
avocat
bibliothécaire
dentiste

économiste
antiquaire

avocat

médecin
professeur au Collège
professeur au Collège
employé aux S.I.

banquier

avocat
régisseur
agent cce

Peintre

NOTES

1. Revision de la Convention du CERN. 13-14 XII 1967./
/CERN716/Rev.5/p.5/
2. Le CERN une Internationale de savants Jungk, R. Paris 1968.
3. Armements nucléaires et guerre froide Delmas, C. Paris 1971.
4. Message de Louis de Broglie cité dans Origine et débuts du CERN
Kowarski, L. CERN 61-20. 17 juillet 1961.
5. Procès-verbal de la session d'Amsterdam. 4-7 oct. 1952. p.46.
6. Le Rayonnement international de Genève Picot, A. Neuchâtel, 1965,
p.43.
7. Ce passage a été écrit sur la base d'un entretien avec M.A. Magnin, secrétaire du parti du travail. Faute de documents écrits, aucune vérification n'a pu être faite quant aux idées émises.
8. Chiffres publiés dans le Rapport annuel de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Genève 1951.
9. Mémorial des séances du Grand Conseil. 15 mars 1952. p.389
10. Mémorial des séances du Grand Conseil. 8 novembre 1952. p.1486
11. Mémorial des séances du Grand Conseil. 8 novembre 1952. p.1519
12. La Voix Ouvrière. "Un grave danger pour la Suisse et pour Genève. L'institut atomique prétendu "européen" " 9 octobre 1952
13. Mémorial des séances du Grand Conseil. 3 nov. p.399
14. Le Monde. "Un référendum aura-t-il lieu sur l'installation à Genève d'un institut nucléaire". 10-11 mai 1953.
15. La Voix Ouvrière "M. Picot rêve-t-il d'être le futur directeur de l'institut atomique". 12 mai 1953.
16. voir annexe IV.
17. Le Monde "Prochain référendum sur l'installation du Centre atomique". 20 juin.
18. La Suisse "lettre du professeur Rappard", 27 juin.
19. La Tribune de Genève, 26 juin.

20. Le Genevois, 27 juin.

21. Le Peuple "Quelques raisons de répondre NON aux communistes".
25 juin.

22. Le Peuple " Qu'apportera la construction nucléaire à l'économie genevoise." 25 juin.

23. Tirage à part de l'Annuaire national La Suisse 1954. "La physique nouvelle sur le terrain national et international."

Picot, A. P.3.

24. Le Journal de Genève "L'occasion est donnée à Genève d'être le centre européen de la physique." 26 juin.

25. Le Journal de Genève . "Une interprétation erronée de la neutralité. A quoi nous oblige la neutralité ?". 22 novembre.

27. La Tribune de Genève . 22 juin.

28. Lettre de M.A.Picot à M.A.Siegfried, 1er juin 1953. Archives personnelles de M.F.Picot.

29. Le Journal de Genève. 4 novembre. Lettre de C.P.

BIBLIOGRAPHIE

I OUVRAGES DE PREMIERE MAINA. Manuscripts.

- Archives personnelles de M.François Picot. 1951-1953.
- Archives du Conseil d'Etat. Juillet 1952-mai 1953.
- Archives du Centre /Européen de la Culture. 1950-1953.

B. Sources publiées.

- Procès-verbaux des sessions du CERN:
 - Paris, 5-8 mai 1952.
 - Copenhague, 20-21 juin 1952.
 - Amsterdam, 4-7 octobre 1952.
 - Bruxelles, 12-14 janvier 1953.
- Premier rapport aux Etats membres relatifs à l'organisation et aux aspects financiers de la coopération européenne dans la recherche nucléaire. /CERN/Gen/3/Rome 1952.
- Revision de la convention du CERN. 13-14 XII 1967.
- Rapport annuel de la Chambre du Commerce et de L'Industrie. 1951-52
- Mémorial des séances du Grand Conseil. 1951-1952-1953.

II TRAVAUX

- Céré, R. Entre la Guerre et la Paix (1944-1945) . Paris 1949
- Delmas, C. Armements nucléaires et Guerre froide. Paris 1971
- Fontaine, J. Histoire de la Guerre froide . Paris 1965.
- Jungk, R. Le CERN une Internationale des Savants. Paris 1968.
- Picot, A. Le Rayonnement international de Genève . Neuchâtel 1965.
- Picot, A. La Physique nouvelle sur le terrain national et international. Berne 1954.
- Kowarski, L. Origines et débuts de CERN. CERN 61-20/1961.
- Weisskopf, V.F. Genève, Carrefour des Nations. Genève 1963.

III PRESSE

Un dépouillement de presse a été fait pour le mois de mars 1952, et pour la période qui s'étend d'octobre 1952 à juin 1953.

A Genève

- Le Courrier.
- Le Genevois.
- Le Journal de Genève.
- Le Peuple.
- La Suisse.
- La Tribune de Genève.
- La Voix Ouvrière.

En Suisse

- Die Neue Zürcher Zeitung.

A l'étranger

- Le Monde.

En outre de nombreuses personnes ont été interviewées et nous avons également assisté à une conférence sur le SUPER-CERN donnée par M.A.Chavanne, en février 1971.

TABLE DES MATIERES

<u>Introduction</u>	-1
 <u>Première partie: La fondation du CERN.</u>	
1. Les origines	-6
2. Les réunions	-8
3. Le choix de l'emplacement du laboratoire	-10
 <u>Deuxième partie: Pourquoi Genève ?</u>	
1. Des motivations personnelles	-13
2. La situation de Genève en 1951	-15
A. Le plan politique	-15
B. Le plan économique	-17
 <u>Troisième partie: L'évolution politique.</u>	
1. L'initiative du parti du travail et les autorités cantonales	-18
2. Le parti du travail	-25
3. Le groupement national genevois	-32
4. Les par ^t is favorables au CERN	-37
A. Le parti radical	-37
B. Le parti socialiste	-39
C. Le parti libéral	-40
5. Le comité d'action en faveur de la physique nouvelle	-46

quatrième partie: L'importance de la campagne

1. L'action des partis	-49
2. La réaction de l'opinion publique	-53
3. Le rôle de la presse	-56
4. Conclusion	-59

Cinquième partie: Les votations

1. La décision	-60
----------------	-----

<u>Conclusion</u>	-62
-------------------	-----

ANNEXES	I Les articles parus dans la <u>Tribune</u> .	-67
	II Résultats des votations.	-71
	III Pourcentage des résultats de la décision.	-73
	IV Signataires du groupement national genevois.	-74

NOTES	-75
-------	-----

BIBLIOGRAPHIE	-77
---------------	-----

TABLE DES MATIERES	-79
--------------------	-----
